Paraît depuis 1913

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 4 SAINT-BONIFACE JEUDI 4 MAI 1978

Au congrès pour l'investiture du parti libéral à Saint-Boniface

Robert Bockstael: haut la main

Le candidat Guy Savoie, avec 334 voix, a dû reconnaître la victoire du candidat Robert Bockstael qui a, pour sa part, récolté 776 voix lors du congrès d'investiture du parti libéral à Saint-Boniface, qui s'est tenu la semaine dernière.

M. Bockstael, qui a remporté l'élection par une large marge, briguera les suffrages à la prochaine élection fédérale.

Notons, d'autre part, que le congrès de cette année est très certainement l'un des plus importants dans l'histoire du parti libéral à Saint-Boniface.

(voir suite page 6)



De gauche à droite, nous remarquons M. Robert Bockstael, candidat libéral à Saint-Boniface, accompagné de Mme Bockstael, le ministre des affaires intergouvernementales M. Marc Lalonde et le sénateur M. Joseph P. Guay et son épouse.

Budget de la SFM pour l'année fiscale 1978/79

+8%?

L'augmentation du budget de la Société franco-manitobaine pour l'année financière à venir sera vraisemblablement de l'ordre de 8%. "Huit pour cent est un chiffre qui correspond à nos prévisions budgétaires", explique M. Marcel Goldfinger, directeur du Manitoba pour le Secrétariat d'Etat.

Quant à M. Raymond Poirier, directeur général de la SFM, il affirme: "Il est scandaleux de voir que le Manitoba ne bénéficie que d'une augmentation de 8 pour cent alors que le budget national du Secrétariat d'Etat augmente d'au moins 75 pour cent." Il pose les questions suivantes: "Qui va profiter de cet accroissement? Et qui a pris la décision d'accorder pour le Manitoba une simple progression de huit pour cent?" Et il ajoute: "On demande des explications, personne ne veut nous en fournir officiellement".

En fait, les responsables de la SFM attendaient une augmentation d'environ 75% sur leur budget de l'an passé, qui était de l'ordre de $260,000. La demande totale de subvention pour l'année 1978-79 montait à $1,160,400., établie d'après le plan d'action tel qu'il est conçu dans "Les Héritiers de Lord Durham".

Notons qu'une progression du budget de 8 pour cent (qui de toute manière n'est en rien automatique: il faut que les projets soumis soient conformés aux critères du programme des groupes minoritaires de langues officielles) ne correspondrait vraisemblablement pas, en tenant compte de l'érosion monétaire, à un accroissement réel sur les subventions accordées pour l'année financière écoulée.

Lors de la dernière assemblée annuelle de la SFM, son président, M. André Fréchette, a présenté les grandes lignes d'un projet d'autofinancement. Il semblerait que le moment opportun pour le lancer officiellement ne pourrait être mieux choisi qu'à l'heure actuelle.

bb

Voir page 2:
l'éditorial
"Tuer le mort"

Page 9: les sports
Page 20: Henri Létourneau
Page 25: les régions

Éditorial

Tuer le mort

Des associations francophones provinciales qui se déhanchent depuis longtemps. C'est loin d'être un secret d'Etat. Dans neuf des 10 provinces du pays (l'exception: le Québec), il existe de telles associations qui, selon le FFHQ, "représentent leurs communautés francophones respectives."

On se pose la question: répondent-elles vraiment aux besoins des membres francophones de leurs communautés? Non. A preuve (sans arrière-pensée), les "monsieur tout le monde" membres d'une communauté francophone hochent la tête négativement. Ne serait-ce pas là une preuve évidente de mauvaise représentation?

D'autre part, les premières racines de la FFHQ ont commencé à se développer en 1971, lorsque les neuf associations ont senti le besoin de se regrouper. L'arbre a grandi depuis, mais malheureusement à rebrousse-poil .

Le conseil de direction de la Fédération a plutôt fait ses premiers pas dans les nuages. Ce qui est la cause d'une mauvaise représentation. La Fédération a oublié de sensibiliser les francophones concernant ses objectifs et de ce fait, ils ne peuvent pas reconnaître la Fédération comme étant leur représentant.

Exemple: approchez un francophone sur la rue, dans n'importe qu'elle province, et demandez lui s'il connaît le nom de son association francophone ou encore s'il a déjà entendu parler de la FFHQ. Dans la grande majorité des cas, il ne pourra répondre correctement aux deux questions.

L'exemple mentionné ci-dessus peut être certes sujet à discussion. Mais la direction de la FFHQ n'est-elle pas obligée de se pencher du haut de son piédestal lorsque les francophones lui adressent la parole? Tel est, encore, le fond du problème.

RÉFLEXIONS

Ceux qui se penchent pour entendre les autres n'écoutent personne.

L'homme se sent supérieur donc il souffre d'un complexe d'infériorité.

LA RÉDACTION

lettres à LA LIBERTÉ

La LIBERTÉ a reçu la lettre suivante du Conseil jeunesse provincial.

Monsieur Paul Genuist,
Professeur,
Université de la Saskatchewan,
Régina, Saskatchewan.

Monsieur Genuist,

Suite à votre lettre parue dans LA LIBERTÉ de Saint-Boniface le 13 avril dernier, le Conseil jeunesse provincial, organisation qui regroupe les jeunes Franco-Manitobains, ne peut s'empêcher de réagir.

Premièrement, vous vous êtes référé, cher monsieur, au geste posé par le Conseil jeunesse provincial à la commission Pépin-Robarts en janvier 1978, comme étant un acte de bouffonnerie. Puis-je vous rappeller que le gouvernement fédéral a demandé, à maintes reprises, un mémoire voulant connaître vos opinions, suggestions, solutions, revendications et positions sur divers sujets qui nous concernent. Le Conseil jeunesse provincial a laissé savoir à la Commission que tout avait déjà été dit et que nous n'étions pas prêts à jouer ce jeu de délais et d'attentes.

Nous ne voulons pas plus que d'autres organismes nous fier sur des octrois gouvernementaux, mais c'était nécessaire pour nous aider à nous rebâtir, nous organiser, et retrouver notre idendité de bâtisseurs de l'Ouest. C'est seulement ces derniers temps que nous commençons à regarder à l'autofinancement car c'est l'étape logique qui suit dans le relancement de la société franco-manitobaine.

Pour ce qui est d'appuyer le gouvernement du Québec ayant pour but de se séparer du Canada, vous comprendrez que la séparation du Québec serait presque certainement la fin du bilinguisme pour le reste du Canada. Ne vous trompez pas, nous voulons voir à ce que le Québec aie le droit à l'autodétermination; mais nous, les "suicidés vivants", ne sommes pas prêts à frapper les clous dans notre propre cercueil.

Jeune franco-manitobainement vôtre.

Richard Chartier,
Président,
Conseil jeunesse provincial
du Manitoba.

Avis de recherche (suite)

Monsieur le directeur,

Récemment, une émission télévisée, venant d'Edmonton je crois, était majoritairement animée par un jeune homme du nom de Hubert André. Si je ne me trompe, c'était l'émission "Ici, ailleurs". Je n'ai pas porté attention plus que cela à l'animateur, mais le nom, cependant, m'avait frappé. Serait-ce le jeune homme recherché par sa famille? La lettre signée: Mme BRIANT Louisette, mérite une coopération de notre part, il me semble. (LA LIBERTÉ, 13 avril '78).

Bien vôtre,

J.-Eug. Goulet, c.s.c.

NDLR: S'agit-il effectivement de la personne recherchée, M. Hubert André? Peut-être que d'autres lecteurs de LA LIBERTÉ pourraient contribuer à éclaircir ce point?

Monsieur,

J'inclus un chèque de $15 pour mon abonnement à votre hebdomadaire. Je trouve LA LIBERTÉ très intéressante et j'aime bien la recevoir, mais malheureusement elle arrive presque toujours quelques semaines en retard.

Naturellement alors, je trouve les nouvelles un peu "vieillies". C'est toujours quand même un plaisir d'être en contact avec "ma province".

Merci

Henriette Thiessen.

NDLR: Dommage, Madame, que vous ne nous ayez pas indiqué la province dans laquelle vous résidez.

heure de tombée vendredi à 15 h.

La Fédération des francophones hors du Québec tiendra son forum national cette fin de semaine, les 5, 6 et 7.

Nous publions ci-dessous une opinion au sujet de la FFHQ.

Cher Monsieur,

1. Suite à la manchette parue dans **Le Droit**, le 8 mars 1978, selon laquelle le député "Roy poursuit seul sa guerre" contre la Fédération des francophones hors Québec, je profite de cette déclaration pour déclarer à mon tour que, en tant que Franco-Ontarien de longue date - de la troisième génération précisément - j'appuie sans réserve la position adoptée par la FFHQ à ce jour.

2. Que cette Fédération se soit davantage affirmée au cours des récents mois, qu'elle se soit insurgée contre le paternalisme subtil d'un appareil gouvernemental plus soucieux d'exercer le pouvoir que de répondre véritablement aux criants besoins des divers îlots francophones minoritaires du Canada, qu'elle se soit aliénée, par là, les politiciens et certains en particulier, il n'y a pas à s'en étonner. Car il y a eu le 15 novembre 1976, date fatidique en ce qu'elle fut "une espérance pour le Canada français", selon selon Séraphin Marion, dnt je partage les vues à cet égard.

3. J'estime que la stratégie poursuivie depuis lors par la Fédération représente un dernier espoir et constitue un ultime effort en vue, sinon de la récupération des "récupérables" parmi les francophones hors Québec, du moins de la survivance, si fragile soit-elle, de cette collectivité. Il appartient essentiellement à la Fédération de prendre résolument en main ses propres destinées et d'exploiter à fond les situations susceptibles de favoriser ceux qu'elle représente. Si l'avènement d'un nouveau gouvernement au Québec peut, par un effet d'entraînement, servir la cause des francophones hors Quebec, on ne peut que s'en réjouir.

4. Il est significatif que l'Etat fédéral n'hésite pas à engloutir des centaines de millions de dollars pour "bilingualiser" la Fonction publique, mais tergiverse sans cesse lorsqu'il s'agit de fournir, dans le cadre de sa juridiction, le minimum vital pour la survie de la francophonie canadienne, témoin les faits mis à jour dans le rapport des **Héritiers de Lord Durham**.

5. Selon un certain M. Trudeau, les seules personnes habilitées à parler au nom des francophones dans les milieux fédéraux et à exposer leurs griefs, seraient leurs mandataires élus. De quoi enchanter les commettants acadiens d'un Leonard Jones, les commettants franco-manitobains de l'ex-ministre James Richardson et les commettants franco-ontariens d'un Jean Roy.

6. La Fédération des francophones hors Québec doit au contraire être félicitée d'avoir relevé le défi en s'engageant délibérément dans la voie du réalisme dans la poursuite de ses objectifs. En oeuvrant résolument dans le sens des véritables intérêts de ceux dont elle est l'authentique porte-parole, elle s'est assurée leur appui.

Gaston Saint-Pierre, Ph.D.
Professeur titulaire

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Lorraine Sabo

MONTAGE

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

tribune libre

Débats à la Chambre des Communes

Je détruis , tu détruis, il détruira,

Comme nous l'avions déjà écrit dans ces colonnes, rien n'est plus passionnant que la lecture des comptes rendus des débats de la chambre des Communes. Naturellement, il y a un truc pour trouver d'emblée les passages, sinon les plus fondamentaux pour saisir le bon fonctionnement des institutions, du moins les plus plaisants à la lecture. Il suffit simplement de chercher les pages du fasicule où les interventions des députés se résument à quelques lignes et non quelques pages....

Cette semaine, voici un extrait du compte rendu officiel de la 3e session de la 30e législature, en date du 26 avril 1978 et concernant "La prétendue destruction des rapports des opérations de surveillance de la GRC".

M. Stuart Leggat (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je voudrais ramener le solliciteur général aux 24 documents qui, nous dit-on, manquent. Je tente d'élucider la réponse du solliciteur général. Est-ce exact que ces rapports ont non seulement été détruits, mais que toute copie a également été détruite et qu'il n'existe maintenant que certains résumés de ces rapports? Des versions intégrales de ces rapports sont-ils à la disposition de la Commission McDonald, afin qu'elle puisse les étudier?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu qu'on ne retrouvait pas ces 24 rapports, qu'ils ont trait à des dossiers existants concernant des installations, et comme on peut le constater tous ces dossiers sont complets. Par conséquent, il n'y a aucun dossier - qui fait effectivement l'objet d'une enquête par la Commission McDonald - qui pourrait manquer.

Quant à savoir si les 24 documents mentionnés par le député ont bel et bien été détruits, je peux simplement lui signaler qu'ils sont introuvables, ce qui porte à croire qu'ils ont pu avoir été détruits. Je peux assurer le député que ces documents ont été détruits conformément....

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: Ces documents ont sans doute été détruits conformément à la procédure que la GRC a approuvée et toujours suivie.

M. Leggatt: Le solliciteur général n'a pas encore dit à la Chambre à quelle date on a détruit ces documents qui, si l'on en croit ce qu'il vient de dire à la Chambre, ne sont plus disponibles. Voici ma question: le solliciteur peut-il confirmer dès maintenant la date de la destruction de ces documents? Ont-ils été détruits à la suite de révélations concernant l'entrée par effraction dans les locaux de l'APLQ? Ont-ils été détruits sur les instructions de l'un de ses prédécesseurs?

M. Blais: Tout d'abord, le député tient pour acquis que ces documents ont été détruits. Je viens de lui dire...

Des voix: Oh, oh!

M. Blais:... rien ne prouve que ces documents aient été détruits. Si j'ai par inadvertance induit le député en erreur, je m'en excuse. En fait, nous ne retrouvons pas ces documents....

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: D'après les preuves déposées auprès de la commission d'enquête McDonald, les rapports sur les dispositifs électroniques ont été détruits...

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: ... ou du moins, ne sont pas disponibles, et on suppose...

Une voix: Vous plaisantez!

M. Blais: On suppose que ces documents ont pu être détruits car la politique interne de la GRC pour ce genre de rapport, qui est mensuel permet de les détruire trois ans après la date du rapport.

D'autre part, les documents auxquels on se réfère dans les rapports, soit ceux qui ont trait aux dispositifs eux-mêmes, sont encore disponibles. Je le répète à l'honorable représentant, qui n'en a pas tenu compte dans sa question, les documents sur ce matériel sont disponibles et ils ont été mis à la disposition de la commission McDonald.

M. Leggatt: J'ai une dernière question supplémentaire à poser au solliciteur général.

Une voix: À ce clown.

M. Leggatt: Le solliciteur général connaît assez bien les tribunaux de ce pays pour savoir qu'une preuve est une preuve, que des documents sont des documents, et que ce n'est pas du tout la même chose qu'un résumé de documents. Ma question est la suivante: que ces documents aient été égarés ou qu'on les ait détruits, le fait est qu'ils ont disparu - la chose a été confirmée aujourd'hui: le solliciteur général pourrait-il nous dire si lui ou ses prédécesseurs ont essayé de savoir ce qu'il était advenu de ces documents. A-t-il essayé de savoir si l'un ou l'autre des solliciteurs généraux a une responsabilité quelconque dans le fait que ces documents, qui sont peut-être compromettants, aient disparu et aient été soustraits à l'enquête de la commission McDonald?

M. Blais: Le député est injuste de supposer pareille chose. Je puis lui garantir que ni moi-même, ni mon prédécesseur, ni aucun solliciteur général n'est responsable de la disparition de ces documents.

M. Stanfield: Comment pouvez-vous le savoir?

M. Blais: Il se pourrait même que ces documents aient été détruits, car les trois ans durant lesquels ils doivent être conservés, en vertu des règlements internes de la GRC, sont écoulés et on les a peut-être détruits selon la méthode habituelle. Le député est bien obligé d'admettre qu'aucune administration peut conserver éternellement des dossiers. Cela coûterait bien trop cher.

Billet

TRAHISON

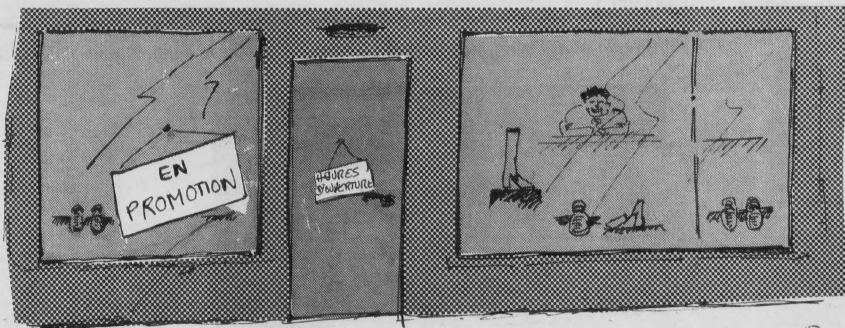
Qui a dit que l'argent ne fait pas le bonheur? Sûrement aucune des personnes qui, de près ou de loin, sont mêlées au problème du déménagement de l'école de Saint-Georges. En effet, il suffirait que des fonds soient débloqués pour permettre la rénovation de l'école. Et pour que tout le monde soit content.

Les parents obtiendraient satisfaction en gardant le programme français dans une école à part. Et les commissaires n'auraient pas besoin de se rendre (si ce n'est déjà fait) impopulaires, même si le bon sens administratif est de leur côté, en ordonnant la fermeture de l'établissement.

Qui a dit que plaie d'argent n'est pas mortelle? Sûrement pas les 57 jeunes élèves de Saint-Georges qui essaient, consciemment ou non, de croire que la francophonie a encore un avenir, ici, dans les immenses plaines du Manitoba, là où l'argent peut avoir des odeurs de trahison.

bb

Clin d'oeil



opinion

Rita Cadieux et les droits de l'homme

Inutile d'enfoncer des portes ouvertes en disant à quel point le rôle de la femme dans notre société est important, et donc de souligner de fait la nécessité de l'égalité des personnes, sans distinction de sexe, de race, de religion, d'origine ethnique, de couleur.

Mme Rita Cadieux est la vice-présidente de la commission canadienne des droits de la personne, organisme responsable de la protection des droits et des libertés individuels. Suite à un de ses discours prononcé devant le club Richelieu d'Ottawa, LA LIBERTÉ lui avait demandé d'expliciter son opinion dans nos colonnes.

Voici la réponse de Mme Cadieux, suivie d'extraits de son allocution susmentionnée.

Je vous remercie de votre lettre du 10 mars 1978 dans laquelle vous me disiez votre intérêt à une question que j'ai soulevée lors d'un discours que j'ai donné au club Richelieu d'Ottawa en janvier dernier.

Malheureusement, je n'ai pas le temps, à l'heure actuelle, d'écrire l'article que vous me demandez pour la section Idées de votre journal.

Je vous envoie toutefois une copie de mon discours. Vous pouvez reproduire, si vous le voulez, le paragraphe qui touche à la participation des femmes aux clubs sociaux et d'affaires.

J'aimerais de plus vous souligner que je ne suis pas la seule personne à soulever cette question. Je lisais récemment que le club Rotary de Duarte en Californie comptait des femmes parmi ses membres et, de ce fait, était menacé d'expulsion des clubs "Rotary International" sous le prétexte que les clubs Rotary ont été fondés comme un organisme d'hommes d'affaires et de professionnels.

Par ailleurs, le président du club de Duarte affirmait que les deux tiers des personnes qui sont dans le monde des affaires et des professions à Duarte (une ville de 16,000 habitants) sont des femmes. Il ajoutait qu'il lui semblait impensable, de nos jours, de faire fonctionner un club de service pour les personnes des milieux d'affaires et les professionnels sans laisser les femmes y adhérer. Combien de temps encore le président du club de Duarte aura-t-il à se battre pour faire admettre une idée qui a déjà été dépassée par les faits?

Je prévois qu'il y aura de plus en plus de clubs qui, à l'instar du Rotary de Duarte, soulèveront ces questions.

Je n'ai pas écrit l'article que vous m'aviez demandé mais je vous ai fait part, en quelques mots, de mes préoccupations à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Rita Cadieux

(...) " la commission canadienne des droits de la personne est un organisme quasi-judiciaire indépendant; il est responsable de la protection des droits et libertés individuels et rend compte de ses activités au Parlement, par l'entremise du ministre de la Justice.

Le mandat de la commission que préside Gordon Fairweather comporte plusieurs fonctions dont les principales sont:

1. L'investigation des plaintes fondées sur des actes discriminatoires, le règlement ou la conciliation de ces plaintes et, si nécessaire, la mise sur pied d'un tribunal des droits de la personne. La commission peut également prendre l'initiative de la plainte dans les cas où elle a des motifs raisonnables de croire qu'une personne a commis un acte discriminatoire.

2. La mise en oeuvre de programmes de sensibilisation publique sur les questions touchant la discrimination, les droits de la personne, l'égalité d'accès et de chances, etc.

3. La recherche dans des domaines reliés à l'application de la loi et aux principes généraux qui soustendent la loi.

4. L'étude des recommandations, propositions et requêtes en matière de droits de la personne et de libertés qu'elle reçoit.

De plus, le mandat de la commission s'étend à la protection de la vie privée et donne aux citoyens le droit d'accès aux renseignements qui les concernent dans les banques fédérales de données.

Le principe fondamental sur lequel cette loi est basée est le suivant: tous les individus ont droit, dans une mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement indépendamment des considérations fondées sur des motifs de distinction illicite. Ces motifs, maintenant nettement établis, sont: la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, la situation familiale, un handicap physique ou l'état de personne graciée."

"Un sujet qui intéressera particulièrement (à titre d'employeur), c'est l'égalité en matière d'emploi. Il va sans dire que la loi interdit toute discrimination fondée sur l'un ou l'autre des motifs déjà mentionnés. De cette façon, une personne ne peut se voir refuser un emploi, à compétence égale, du seul fait de la couleur de sa peau ou de son accent étranger.

Dans ce même ordre d'idées, l'article 11 sur "l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes qui remplissent des fonctions équivalentes" devrait aider à éliminer la disparité salariale entre hommes et femmes. En dépit des législations existantes au Canada, il existe une différence moyenne de rémunération d'environ 40%, entre les hommes et les femmes travaillant à plein temps."

"Je m'en voudrais si, avant de terminer, je ne proposais pas à votre réflexion, une question que j'ai adressée, il y a environ 5 ans, à votre exécutif national que je rencontrais pour la première fois. Et ceci n'a rien à voir directement avec ma fonction actuelle, mais plutôt avec mes préoccupations. Pourquoi n'y a-t-il pas de femmes membres du club Richelieu? Il est vrai qu'à l'époque où furent fondés les clubs Richelieu, peu de femmes étaient sur le marché du travail et encore moins de femmes dirigeaient des entreprises, avaient des responsabilités dans l'administration publique ou pratiquaient des professions. Or, la situation est toute différente aujourd'hui. Les temps ont changé. Toutes les femmes ne voudront sans doute pas faire partie de clubs sociaux, mais pour celles qui le voudraient, afin de socialiser avec leurs collègues des milieux professionnels et d'affaires, je ne vois pas pourquoi les hommes, qui ont été les premiers à s'organiser sur ce plan, parce qu'ils ont été, par tradition, les premiers et les seuls à occuper des postes de responsabilités sur le marché du travail, n'ouvriraient pas les portes de leurs organisations à leurs collègues féminines?

Peut-être préféreriez-vous que les femmes s'organisent de leur côté? Elles peuvent le faire. Et il y a des raisons pour qu'elles le fassent. Vous savez fort bien d'ailleurs que certaines organisations féminines fonctionnent très bien, mais il me semble que les clubs sociaux auraient avantage à ne pas être organisés en groupes parallèles pour les femmes et pour les hommes, car les objectifs à poursuivre devraient être sensiblement les mêmes."

Pendant le congrès pour l'investiture du parti libéral, ils auraient pu dire....

Bon, salut! On se retrouve l'année prochaine au Festival.



Bons mots

Le politicien est ce curieux animal qui, le temps d'une campagne électorale, fait mine de se laisser apprivoiser, et qui, une fois la saison de la chasse terminée, disparait dans la nature pour quatre ans.

•••

L'honnêteté intellectuelle n'est pas incompatible avec la carrière politique, mais il est coutumier que l'une et l'autre soient exercées à tour de rôle.

•••

Il y a un signe certain, à quoi vous reconnaissez qu'une personne manque d'humour, et c'est quand elle vous tient rigueur de ne pas rire, après vous avoir conté ce qu'elle croit être une bonne plaisanterie.

Un conservateur est naturellement porté au pessimisme. En fait, il croit que ce qui pourrait arriver demain sera pire que ce qui, aujourd'hui, est déjà mauvais.

•••

L'important dans le travail - et le fonctionnaire le sait mieux que quiconque - n'est pas de le faire, mais de l'avoir. Il sait, lui, que le travail est sacré, qu'on n'y touche pas, à moins d'une dispense de la plus haute instance.

•••

Votre condition modeste peut vous autoriser à embrasser une grande cause, sans trop de risques, mais doit vous retenir, faute de moyens, de l'épouser.

Albert Brie
[le Devoir]

Pendant le congrès pour l'investiture du parti libéral, ils auraient pu dire... Pendant le congrès pour l'investiture du parti lib



Et dire qu'on m'avait dit qu'ils étaient pour se battre!

D'un océan à l'autre

L'Association de la presse francophone hors Québec

par Claude Gagné

La semaine dernière, plus précisément les 27 et 28 avril, avait lieu à Ottawa l'assemblée annuelle de l'APFHQ, organisme fondé il y a quelques années pour regrouper et représenter les journaux francophones hors Québec. Seize représentants des 17 journaux membres se sont retrouvés dans un climat d'espoir animé sans doute par la contribution cette année du Secrétariat d'Etat au progès des hebdomadaires francophones hors du Québec. Le rapport du président de l'Association, le père Hector-L. Bertrand, résume bien ce progrès et nous le reproduisons intégralement:

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'année financière 1977-78, les hebdomadaires francophones hors Québec ont bénéficié d'un revenu inespéré du Secrétariat d'Etat, un revenu dépassant les $350,000. Sans cet apport substantiel, la presque totalité de nos journaux auraient continué de végéter ou seraient tout simplement disparus faute d'argents pour soutenir leurs efforts. Mais voyons de plus près.

Il y a un an:

Tous nos hebdomadaires de l'Ouest, la presque totalité de ceux de l'Ontario, et près de la moitié de ceux des Maritimes faisaient face à des difficultés financières.

Aujourd'hui:

Environ un tiers de ces journaux s'acheminent lentement, mais sûrement vers l'autofinancement.

- Un autre tiers deviendra bientôt rentable.

- Quelques-uns enfin atteignent déjà une stabilité économique très prometteuse pour la survivance de la langue et de la culture française dans leur milieu.

En résumé:

D'ici quelques années - quatre ans environ - ces hebdomadaires, en grande majorité au moins, pourront s'autofinancer si notre gouvernement continue son aide et si - et c'est là une responsabilité grave de notre association - nous voyons à administrer scientifiquement lesdits journaux. En tant que président de l'APFHQ et avec l'aide de mon Conseil d'administration, j'accepte ce dernier défi.

DANS LE DOMAINE RÉDACTIONNEL

Il y a un an:

La presque totalité de nos journaux ne pouvaient même pas rêver d'investir les dollars nécessaires pour améliorer leur situation rédactionnelle:

- Quelques-uns tentaient de vains efforts.

- Une infime minorité réussissait, de peine et de misère, à présenter un hebdomadaire de qualité.

Ajourd'hui:

Même s'il reste encore d'immenses progrès à faire dans ce domaine - et c'est là la plus grande responsabilité de notre association - nous pouvons constater des efforts sérieux, au moins chez quelques-uns, dans le but de produire un journal de qualité.

Conclusions:

1. L'Etat doit continuer, temporairement il va sans dire, son rôle supplétif et aider financièrement nos hebdomadaires francophones hors Québec si ces derniers doivent progresser ou même survivre.

2. Notre rôle à nous - l'Association de la presse francophone hors Québec - doit surtout consister à exercer notre influence en vue de produire des journaux dignes de notre langue et de notre culture française.

Concernant l'aide financière de l'Etat, certains se posent des questions et l'on pouvait lire la semaine dernière, dans l'éditorial de La Liberté, ce qui suit: "Aussi est-il facile de comprendre combien les annonces payées par le Secrétariat d'Etat sont importantes. Malheureusement. Car tout journal devrait pouvoir, même dans le cas où il parait en milieu minoritaire, se passer de l'aide financière de l'Etat. Sinon mérite-t-il de survivre?"

La question que se pose l'Association est celle-ci: "Tout Canadien français n'a-t-il pas le droit d'être informé par tous les Ministères et organismes fédéraux dans la langue maternelle?" La réalité est que depuis toujours, les quotidiens anglophones hors du Québec et les quotidiens francophones au Québec, reçoivent l'aide financière de l'Etat par le truchement des annonces commerciales. Par ailleurs, dans une province comme le Manitoba, où il n'existe pas de quotidien en français, les Manitobains n'auraient-ils pas droit d'être informés (ou de recevoir cette aide financière de l'Etat) des programmes gouvernementaux, etc..., dans leur langue maternelle par leur seul journal La Liberté, qui dans l'occurrence se trouve un hebdomadaire?

L'Association croit que oui et tant et aussi longtemps que cette situation ne sera pas corrigée, l'Association ne se fera pas de scrupule de l'aide financière qu'elle reçoit du Secrétariat d'Etat et transmise sous forme d'annonces qui ont été d'ailleurs fortement appréciées par nos lecteurs, en particulier la page "On parle français" qui a paru depuis quelques mois. Le journal et certes l'Association seraient reconnaissants à tout lecteur qui se donnerait le trouble de remplir le coupon paru la semaine dernière dans l'annonce "L'aide à la presse francophone minoritaire".

Pour soutenir la revendication de l'Association vis-à-vis de la publicité gouvernementale nous reproduisons la présentation du président de l'APFHQ aux invités d'honneur à l'assemblée annuelle, dont faisaient partie MM. John Roberts, secrétaire d'Etat; Pierre Juneau, sous-ministre au Secrétariat d'Etat; Mme Lise Brisson, directeur du programme aux minorités; MM. Jacques Bencheton et Michael Johnston du Bureau du commissaire aux langues officielles.

Discours du président de l'Association de la PFHQ le 27 avril 1978

D'un océan à l'autre, le mot UNITÉ anime, aujourd'hui, toutes les conversations, tous les esprits, tous les milieux. Tous et chacun, en parole au moins, la désirent et la veulent; en principe, il y a donc UNITÉ parfaite.

Hélas, quand il s'agit de passer aux actes et de prendre les moyens nécessaires pour la réaliser, la division surgit alors et les esprits s'échauffent. Une chose cependant, demeure certaine: pour quinconque veut vraiment ouvrir les yeux, il devient de plus en plus évident que la conservation de notre langue et de notre culture française constitue une priorité indiscutable, une condition "sine qua non" de ladite UNITÉ et, pour cette raison, la création d'un milieu francophone en pays minoritaire se présente comme un impératif.

Or, pouvons-nous imaginer meilleur moyen de créer ce climat francophone, en pays minoritaire, que par la présence d'un journal d'expression française. Pénétrant tous les foyers, il atteint toutes les classes de la société mais de façon toute spéciale, je l'espère, la jeunesse de notre pays et le peuple trop souvent incapable de se payer des livres français.

En conséquence, nous référant à la législation selon laquelle tout Canadien a le droit d'être servi dans l'une des deux langues officielles, je m'adresse à vous tous qui détenez des postes de commande dans les différents Ministères et organismes gouvernementaux. Au nom de l'Association de la presse francophone hors Québec, je vous demande, avec instance, de bien vouloir nous appuyer dans la requête suivante:

"NOUS PRIONS tous les Ministères et organismes gouvernementaux de bien vouloir intervenir auprès de leurs représentants et de leurs agences de publicité, leur enjoignant d'ACCORDER LA MEME PULICITÉ A UN HEBDOMADAIRE FRANCOPHONE EN PAYS MINORITAIRE QU'ILS [ELLES] ACCORDERAIENT A UN QUOTIDIEN S'IL EXISTAIT."

Nous croyons cette requête légitime. Nous croyons à un droit strict et nous comptons sur nos amis pour nous appuyer en temps opportun.

Si notre gouvernement veut bien nous entendre, il aura, par le truchement de ladite publicité, non seulement assuré la SURVIVANCE économique mais le PROGRES RÉDACTIONNEL de tous nos hebdos francophones hors du Québec, condition essentielle, je le répète, d'une unité saine et durable.

Le présidesnt,
H:L. Bertrand.

Membres du Conseil d'administration de l'Association de la presse francophone hors Québec pour l'année 1978-79.

Président: *Hector-L. Bertrand, s.j. du journal Le Voyageur, Sudbury, Ont.*

1er vice-président: *André Paquette, du journal Le Carillon, Hawkesbury, Ont.*

2e vice-président: *Claude Gagné, du journal La Liberté, Saint-Boniface, Man.*

Secrétaire: *Gaëtan Vallières, du journal Le Nord, Hearst, Ont.*

Trésorier: *Michel Desrosiers, du journal Le Voilier, Caraquet, N.B.*

(suite de la une)

À LA PROCHAINE ÉLECTION FÉDÉRALE

Robert Bockstael briguera les suffrages

"Ceux qui voudraient nous faire croire que le parti libéral n'a plus d'appui dans l'Ouest ne sont sûrement pas venus à Saint-Boniface" (sic). C'est par cette phrase que M. Guy Savoie a commencé son discours et, si on se fie aux apparences, on peut admettre qu'il ne s'est pas trompé. A preuve, 1,110 résidents de la circonscription de Saint-Boniface et membres du parti libéral du Manitoba ont exercé leur droit de vote en élisant un candidat qui, s'il remporte l'élection fédérale, occupera l'ancien poste de M. Joseph-P. Guay, maintenant sénateur à Ottawa.



Happé par la foule de ses partisans, le futur candidat aux élections fédérales, Robert Bockstael savoure sa victoire.

MAUVAISE INTERPRÉTATION?

Certains journalistes ainsi que certains électeurs auraient compris, selon les propros exprimés par M. Bockstael lors de son discours, qu'il bénéficiait de l'appui des instances fédérales du parti, plus précisément de l'appui du sénateur Guay. M. Bockstael nous explique: "Non, je crois que la chose a été mal interprétée. Le Fédéral ne m'a donné, d'aucune façon, son appui. La semaine précédant l'élection, M. Guay m'avait dit qu'il resterait neutre."

"Au mois de décembre, j'avais aucunement l'intention de me présenter au Fédéral parce qu'il n'était pas encore question de remplacer M. Guay. Même au mois de février, la première fois qu'on m'avait suggéré de poser ma candidature, l'idée de briguer les suffrages ne m'attirait pas tellement."

"Mais quand même, j'ai voulu et j'ai tâché de décrire la rencontre telle qu'elle s'était produite, dans son contexte. De ce fait, j'ai expliqué qu'au mois de décembre dernier, noùs nous étions rendus, le maire Steen, un groupe de Manitobains et moi-même, à Ottawa. J'ai soulevé ce point dans mon discours, afin de renseigner les gens sur les transactions que j'ai menées dans ma vie passée, avec les différents paliers de gouvernement. C'est après que nous avions rendu visite à André Ouelette et que nous avions rencontré Otto Lang le lendemain, que M. Guay m'a offert de rencontrer le premier ministre."

"C'est en rencontrant le premier ministre - et j'ai tâché de clarifier ce point pour que les gens comprennent mes propos - que M. Guay avait expliqué que, dans le contexte où lui avait occupé le poste de maire de Saint-Boniface, je remplissait maintenant une fonction plus ou moins équivalente à l'ancien poste de maire.



Robert Bockstael et le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales Marc Lalonde. Félicitations.

Je suis président du Comité communautaire de Saint-Boniface et les responsabilités inérantes à ce poste, ressemblent beaucoup aux responsabilités d'un maire d'une communauté. M. Guay a dit que j'avais aussi occupé le poste de président de l'exécutif à Winnipeg et que de ce fait, a-t-il ajouté, je suivais le même chemin que lui et dans un sens, j'étais son successeur à Saint-Boniface. Alors j'ai tâché d'expliquer que c'était: **successeur à Saint-Boniface en ce qui concerne la ville**. De ce fait, je peux dire que je n'ai pas bénéficié de l'appui de M. Guay."

On a pu remarquer, après les discours des candidats, que les électeurs présents étaient, en grande majorité, en faveur de M. Bockstael. Par contre, avant l'apparition des deux candidats, le nombre de banières qui affichaient le nom de M. Bockstael ne dépassait pas le nombre de celles soulevées au nom de M. Guy Savoie.

Donc, on peut conclure que les indécis, faisant partie du corps électoral, ont pris une décision suite aux propos énoncés dans le discours de M. Bockstael.

Dans son discours, M. Bockstael a soulevé deux points. L'unité nationale et les politiques du bilinguisme du parti libéral national.

M. Bockstael a plus tard expliqué que, "comme le ministre Lalonde avait dit durant la soirée du congrès, tous les problèmes financiers, de chômage et économiques reflètent d'une façon, les problèmes de l'unité nationale. C'est en réglant ces derniers que nos démarches aboutiront à une économie stable et à un taux de chômage normal."

ml



Les partisans des deux candidats, nombreux, enthousiastes et remuants, se sont livrés tout au long de la soirée un duel de décibels.

CCFM: des précisions

Le nouveau conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain devrait être nommé très prochainement, pour remplacer l'ancien conseil, démissionnaire au 31 décembre dernier. Depuis cette date une série de faits plus ou moins marquants se sont ajoutés au "dossier CCFM". Dont récemment la décision du Secrétariat d'Etat d'embaucher deux personnes à contrat pour maintenir un niveau minimum d'activités culturelles", comme l'indique M. Jean Trudeau, directeur régional au secrétariat d'Etat à Winnipeg.

Cette initiative a été vivement critiquée par l'exécutif de la SFM, qui a cru interpréter ce geste "comme de l'ingérence à un moment critique (quant) au bon fonctionnement futur du CCFM". A quoi M. Jean Trudeau répond: "Je comprend l'inquiétude de la SFM. Mais il ne s'agit pas d'une ingérence comme telle, étant donné qu'il n'y a pas de conseil d'administration".

Et dans sa réponse à la SFM il précise qu'"il est bien entendu que nous résilierons les contrats au plus tard 7 jours après la nomination officielle du nouveau conseil d'administration". Que par ailleurs, il faut se rappeler que mesdames Ferland et Bernardin sont des agents contractuels; et à ce titre, leur travail ne saurait être dirigé par des agents du Secrétariat d'Etat".

D'autre part, l'échange de correspondance entre la Société et les fonctionnaires fédéraux a permis d'éclaircir un point important. Il est en effet clairement établi que les sommes d'argent actuellement utilisées pour assurer un minimum d'activités culturelles ne proviennent nullement des fonds de subventions garantis par le Secrétariat d'Etat. Mais bien que le ministre ait déclaré que $100,000 seraient à la disposition du futur conseil d'administration du CCFM, il faut rappeler que cette somme ne sera pas "donnée" automatiquement.

"On ne peut pas dire d'avance, sans connaître les projets que les administrateurs devront présenter pour se prévaloir de subventions, du montant d'octrois accordé. Nous finançons des activités culturelles qui répondent aux critères du programme des groupes minoritaires de langues officielles", souligne aussi M. Trudeau.

Nous verrons bien à l'épreuve si les prochains administrateurs du CCFM sauront utiliser à fond le maximum de $100,000 qui leur est offert par le Fédéral.

bb

La bataille pour l'éducation française

Saint-Georges: acte II

Lorsque ces lignes seront lues, cet article ne sera probablement plus d'actualité, car les commissaires de la division scolaire d'Agassiz auront vraisemblablement pris une décision au sujet de l'école de Saint-Georges. Ou bien, selon le voeux express du comité de parents, de maintenir la seule école française de la division dans le village de Saint-Georges, malgré les problèmes financiers que poserait une telle décision. Ou encore de fermer l'école, et d'envoyer les 57 élèves qui suivent le programme français à l'école anglaise de Powerview.

Quelques heures avant cette réunion qui s'est donc tenue le 2 mai, il restait difficile de prévoir avec exactitude son déroulement. En tout état de cause, tous les arguments ont déjà été utilisés pour convaincre les commissaires du bien-fondé de la position du comité de parents. Comme l'expliquait le président de la Fédération, M. Roger Dubois, le 27 avril dernier lors d'une réunion informative: "Nous croyons de façon très forte que le même programme (français), transplanté dans un autre milieu (entièrement anglophone), entraînerait la disparition ou tout au moins une perte partielle de l'ambiance qui existe actuellement à l'école de Saint-Georges."

Les parents croient que le programme français ne pourra s'épanouir à Powerview. Ils ont raison: les exemples pour appuyer cette affirmation ne manquent pas. Les commissaires anglophones expliquent qu'ils sont en faveur du programme français, mais que l'école de Saint-Georges ne peut être rénovée par manque de fonds. Comment leur donner tort: les faits sont là, le gouvernement provincial refuse d'assumer les frais pour rénover l'édifice. Le plus terrible dans cette affaire est bien que personne, apparemment, n'a tort. Pourtant, il faudra trouver un fautif pour satisfaire tout le monde, surtout lorsque la décision finale sera rendue, si ce n'est pas fait à l'heure actuelle...

bb

en bref

COÛTS HOSPITALIERS

Le ministre de la Santé et du Développement social, M. Bud Sherman a annoncé que des modifications interviendront au sein des services de santé.

Depuis le 1er mai, les résidents des maisons de soins payent $7 par jour plutôt que $6.25. L'augmentation a été effectuée à cause d'une hausse dans les coûts d'opérations.

La deuxième modification permet aux hôpitaux, depuis le 1er mai, de faire payer $7 par jour, les gens qui décident de rester à l'hôpital même après qu'on leur a recommandé de déménager dans une maison de soins.

La dernière modification permettra aux hôpitaux d'augmenter le coût des chambres à demi privées, à $10 par jour. Ce changement a été effectué afin de compenser la hausse des coûts d'opérations.

900 ÉLÈVES À LA LÉGISLATURE

Un choeur composé d'environ 900 élèves issus des écoles secondaires de la province se rendront le 12 mai à la législature, pour commémorer le Jour du Manitoba.

Le Festival du choeur du Jour du Manitoba, organisé par le service des activités culturelles, de concert avec la "Manitoba Choral Directors Association", sera cette année le clou de la journée.

agriculture

PAIEMENTS DE STABILISATION AUX PRODUCTEURS DE BETTERAVES À SUCRE

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé dernièrement un paiement de stabilisation de 93 c. la tonne impériale pour la récolte de betteraves à sucre de 1976.

Le prix de soutien établi selon la Loi sur la stabilisation des prix agricoles pour 1976 était de $28.75 la tonne (rendement de 250 livres de sucre).

"Ce chiffre correspond à la différence entre le prix de soutien et celui versé aux producteurs en 1976. Les dernières ventes sont maintenant terminées de sorte qu'il a été possible de calculer les versements", a déclaré M. Whelan.

Bien que les calculs soient basés sur le prix des marchés des Prairies, les paiements d'appoint s'appliquent à tous les producteurs.

Le rendement sucrier actuel de la betterave varie d'une province à l'autre. Puisque le prix de soutien est basé sur un rendement de 250 lb de sucre par tonne, le paiement de soutien est différent pour chaque province. Ainsi, ce paiement se chiffrera par 98 c. pour l'Alberta, $1.02 pour le Manitoba, et 87 c. pour le Québec. Ces montants indiquent un rendement beaucoup plus élevé de sucre pour les provinces de l'Ouest comparativement à un rendement beaucoup plus bas au Québec. Les producteurs des provinces maritimes recevront le prix normal de 93 c. la tonne.

••

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR DES SEMENCES DE LÉGUMES

Avant d'acheter un sachet de semences de légumes, lisez attentivement l'étiquette. Le succès de votre récolte peut en dépendre.

Deux genres d'étiquetage ont cours. On doit y mentionner la catégorie (Canada no 1, Canada no 2) ou la date du test de germination. Celle-ci est souvent accompagnée des expressions "mise en sachet pour" ou "éprouvée le". Toute semence doit répondre à certaines normes de qualité, y compris l'absence de maladies et un nombre restreint de graines étrangères.

••

UNE SITUATION EXPLOSIVE

Le nitrate d'ammonium est un engrais courant et utile mais qui, manipulé sans précaution, peut provoquer une explosion dont l'intensité correspond à la moitié d'une charge équivalente de dynamite.

Les agriculteurs devraient garder les sacs de nitrate d'ammonium loin des substances inflammables (huile, essence, soufre, paille, foin) et dans un endroit bien aéré. Manipulé avec soin, ce produit n'est pas dangereux; les agriculteurs ont donc intérêt à prendre les précautions qui s'imposent.

••

HOMOLOGATION D'UNE NOUVELLE VARIÉTÉ D'AVOINE

Le ministère de l'Agriculture a homologué une nouvelle variété d'avoine, Athabasca, qui a été créée à la Station de recherches de Lacombe (Alberta).

Athabasca sera surtout distribuée dans le centre et le nord de l'Alberta, car elle est bien adaptée à ces régions où la précocité est l'une des conditions essentielles à la réussite de la culture céréalière. Elle donne dans ces régions un rendement qui se compare favorablement à celui des variétés habituellement cultivées et elle est respectivement de trois et sept jours plus précoce que Cavell et Random.

Le poids les 1000 grains est élevé et analogue à celui de Harmon, mais la forme des grains n'est pas aussi renflée. Athabasca résiste bien à la verse.

••

NOUVELLE VARIÉTÉ DE POIS

Le ministère de l'Agriculture a homologué une nouvelle variété de pois de grande culture à graine jaune appelée Tara.

La Tara a été créée par la Station de recherches de Morden (Manitoba). Sous presque tous les rapports, ses caractéristiques si situent entre celles de deux autres variétés déjà homologuées, Century et Trapper. Tout comme Century, sa précocité est d'environ 94 jours, mais elle suit celle de Trapper de trois ou quatre jours. La graine de Tara est plus petite que celle de Century, mais plus grosse que celle de Trapper.

Après avoir fait des essais au Manitoba et en Saskatchewan, de 1974 à 1977, on a remarqué que les rendements grainier et protéique de Tara se sont respectivement révélés supérieurs de 18 pour cent et de 15 pour cent à ceux de Century et de 17 pour cent et 13 pour cent à ceux de Trapper.

••

NOUVELLE CULTURE POUR LE MANITOBA

La monarde, plante vivace originalement créée à des fins ornementales dans le sud du Manitoba, pourrait se révéler une nouvelle culture commerciale rentable pour les agriculteurs de cette région.

En effet, une société américaine serait intéressée à acheter l'huile provenant de la monarde cultivée au Manitoba. Les recherches dans ce domaine sont subventionnées par Agriculture Canada dans le cadre de son Programme de l'implantation de nouvelles cultures, et par le gouvernement du Manitoba.



Les sports

par MARCEL GAUTHIER (CKSB)

Coup d'oeil

LE PRÉSIDENT DE LA PISTE ASSINIBOIA Downs avait un grand sourire aux lèvres suite à la première soirée de courses de pur-sang, vendredi dernier. Et pour de bonnes raisons. Car l'on a annoncé que la foule de 6,000 et quelques centaines de personnes avait parié une somme de plus de $400,000...La saison s'annonce bien...

LE TERRAIN DE GOLF DE SAINT-BONIFACE tentera de vendre, par l'entremise de ses membres, un nombre de 1,000 billets au prix de $50.00 chacun, afin de prélever des fonds pour l'amélioration du parcours. Semble-t-il que le nouvel exécutif au Saint-Boniface a réussi à faire un emprunt assez considérable à la banque, pour assurer la survie du club de golf.

UN TOTAL DE 80 PRIX SERONT TIRÉS AU SORT le 7 septembre prochain, y compris une voiture Dodge Aspen 1978.

Vous voulez tenter votre chance???J'ai quelques billets à vendre...

Il faut croire que tout va bien au terrain de golf de Saint-Boniface parce que l'autre jour j'ai entendu la "douce voix" de Roland Marion au cinquième trou.....AHAHAHAHAHAHAHA...Paul Jeanson s'est trouvé un partenaire, Don Boes, et ces deux golfeurs lancent toutes sortes de défis aux autres. Si jamais Gauthier apprend à jouer au golf comme il faut, il réussira peut-être à battre Maxime, et certainement Etienne.

LES EXPOS EN PREMIÈRE POSITION?????

Pour combien de temps occuperont-ils cette position, personne ne le sait; des négociations sont présentement en cours en vue d'organiser une rencontre entre les Expos de Montréal et une équipe nationale du Cuba, au stade olympique de Montréal au mois d'août. Une date n'a toujours pas été établie.

L'autorisation nécessaire pour la présentation de cette rencontre a été obtenue du Bureau du commissaire du baseball, **M. Bowie Kuhn**.

L'annonce de cet important échange sportif entre le Canada et le Cuba a été faite par l'honorable **Iona Campagnolo**, ministre d'Etat à la Santé et au Sport amateur.

Ce sera la première fois depuis 1958 qu'une équipe de baseball de ce pays disputera un match soit au Canada, soit aux Etats-Unis contre une équipe professionnelle. Les sportifs canadiens se rappelleront que les **Sugar Kings** de la **Havane** avaient fait partie de la Ligue internationale de 1951 à 1957.

L'Association canadienne des trotteurs

Les conducteurs des courses sous harnais, depuis le Cape Breton jusqu'à Calgary, participeront à une campagne lancée dans le but de solliciter des fonds et dont la gagnante sera la **Société canadienne de la Sclérose en plaques.**

Des conducteurs de 15 différentes pistes de courses se sont engagés à verser des montants assez considérables qui seront utilisés pour des recherches médicales et aussi pour venir en aide aux 35,000 victimes de la SP.

Ron Waples, champion au Canada en 1977, est président honoraire de la "Course contre la sclérose en plaques", laquelle est organisée par l'Association canadienne des trotteurs. Waples nous apprend que la direction des pistes de courses et les propriétaires de chevaux se sont aussi engagés à verser des montants d'argent qui pourraient s'élever à plus de $40,000. La liste des pistes en question ne comprend pas celle de Winnipeg, pour la simple raison qu'Assiniboia Downs a laissé tomber les courses sous harnais il y a plus d'un an.

Les écuries manitobaines auront encore cet été un mini-circuit, qui comprendra plusieurs petites villes de la province. La saison commence au mois de juin. Selon les rumeurs, les propriétaires des trotteurs sont optimistes qu'il y aura une piste à Winnipeg dans un avenir rapproché...







Le temps des records pour les courses de 800 mètres (quatre "furlong") devient chose commune cette année à l'hippodrome d'Assiniboia Downs. La belle température et une meilleure qualité de chevaux y sont pour quelque chose. Mais le crédit revient au surintendent Keith Trenholm, responsable de l'entretien de la piste.

Le spectateur peut se demander pourquoi des courses si courtes durant les trois premières semaines? Il n'y a qu'une raison: permettre aux chevaux dressés au Manitoba d'avoir une chance chance de courir contre les chevaux des Etats-Unis, qui sont ordinairement en meilleure condition. Pour faire fructifier vos dollars au début de la saison, il faudra surveiller les chevaux qui ont démontré une aptitude au démarrage rapide. Car si la vitesse est importante, un mauvais départ dans les 800 mètres suffit pour perdre la course! Tout ça pour dire que, si votre cheval est en mauvaise position au début de la course, vous pouvez commencer à étudier les données de la course suivante.

- Cent deux entraîneurs ont fait leur apparition: 66 viennent du Manitoba, 28 des Etats-Unis et 8 de la Saskatchewan.
- Le nouveau programme publié cette année mérite d'être loué, car il offre une lecture intéressante.
- L'éclairage s'est amélioré, mais cause néanmoins certains problèmes pour ceux qui se servent de jumelles.
- Au "Clubhouse", attention au nouveau tapis.... il est difficile de voir où le plancher fini et les marches commencent!!

Chevaux à surveiller

WILKAL. Cheval dressé par Gary Danelson qui a fini deuxième vendredi le 28 avril après un très mauvais départ. La première place ne lui échappera pas la prochaine fois.

BEAU BLADE. Même si ce cheval a gagné sa première course, il pourrait en gagner une deuxième et même d'autres. Il nous a impressionné.

COLD STARE. Il a subi un dressage exceptionnel et ne tardera pas à décrocher la victoire.

A la prochaine.

Gérald Tremblay

cuisine

Le restaurant à la maison

Avec l'arrivée des jours plus doux, des files d'attente commencent à se former aux comptoirs de hamburgers et de poulet frit; le téléphone des vendeurs de pizza ne dérougit pas. Si la tendance actuelle se poursuit, les Canadiens prendront la moitié de leurs repas à l'extérieur de la maison en 1980.

Mais, les habitudes peuvent changer. Et les hamburgers, poulet frit et pizzas maison ont bien meilleur goût! Pour créer un super hamburger, commencez avec du boeuf haché auquel vous ajoutez un oeuf et du lait pour le rendre plus juteux. Pour six hamburgers, mélanger 700 g (1 ½ lb) de boeuf haché avec 25 ml de lait et 1 oeuf. Assaisonnez de sel et poivre et façonnez en rouelles de 2 cm d'épaisseur. Faites frire à la poêle et égouttez l'excès de gras, ou faites griller au four pour avoir moins de gras. Et maintenant, la garniture! Ajoutez une tranche de mozzarella ou de cheddar fondu, une tranche de tomate et d'oignon, une pincée d'aneth et des assaisonnements de votre choix. Pour la "sauce spéciale", essayez un mélange de mayonnaise et de relish sucré. Insérez le tout dans une brioche aux graines de sésame grillée et le tour est joué! De plus, vous ne payez que les aliments, pas les autres coûts qui sont encourus dans les restaurants. Selon un rapport publié en '75 par la Commission anti-inflation, dans l'industrie du hamburger, environ 38% du prix de vente d'un "cheeseburger" à emporter représente le coût des aliments et de l'emballage. Les employés de la compagnie en reçoivent 32% pour la main-d'oeuvre et le reste couvre les frais généraux, incluant la publicité, les coûts de l'établissement, les taxes et le profit.

Que dire d'une pizza maison? Le secret réside dans la pâte! Ce doit être une pâte à la levure qui a levé juste assez et qui est façonnée dans le moule; pour une économie de temps, vous pouvez essayer la pâte congelée. Ensuite, versez la sauce tomate sur la pâte et pour garnir, faites votre propre combinaison originale: par exemple, du bacon émietté, du jambon ou des fruits, tels que des morceaux de pêches ou d'ananas, et du fromage cottage au lieu de mozzarella.

Et pour terminer, le fameux poulet frit! Les conseillères en alimentation d'agriculture Canada ont élaboré une recette de "Poulet barbecue au four", qui rivalisera avec tout poulet frit à emporter. De plus, ce poulet contient beaucoup moins de gras puisqu'il est cuit au four au lieu d'être frit; c'est un facteur important à considérer pour diminuer la quantité de gras dans notre alimentation.

Un dernier avantage de la préparation maison: vous avez main haute sur les ingrédients et par conséquent sur la valeur nutritive des aliments. Par exemple, un hamburger fait de boeuf haché et de fromage dans une brioche, servi avec une bonne portion de salade, un verre de lait et une pomme, constitue un repas bien équilibré. Des aliments des quatres groupes du Guide alimentaire canadien sont inclus: boeuf et fromage du groupe viande et substituts, salade et pomme du groupe fruits et légumes, brioche à hamburger du groupe pain et céréales, et lait du groupe lait et produit laitiers.

Evitez les files d'attente, préparez à la maison. Vous pouvez commencer avec ce "Poulez barbecue au four". Vous verrez, il sera très populaire.

MOUSSE AU CHOCOLAT

- ¼ tasse de sucre
- 5 c. à table d'eau
- ½ livre de chocolat semi-sucré
- 5 jaunes d'oeufs
- ½ c. à thé d'essence de rhum
- 5 blancs d'oeufs
- Crème fouettée

Mélanger sucre et eau et amener à ébullition. Continuer la cuisson au bain-marie et ajouter le chocolat pour fondre; y battre les jaunes un à la fois. Refroidir et ajouter l'essence. Battre les blancs d'oeufs en pics fermes mais non secs et incorporer au chocolat. Verser dans des coupes à sorbet et réfrigérer 24 heures. Décorer de crème fouettée. 6 à 8 portions.



POULET BARBECUE AU FOUR

- 125 g d'oignons hachés
- 1 gousse d'ail, écrasée
- 15 ml de gras
- 250 ml de catsup
- 125 ml d'eau
- 50 g de cassonade
- 25 ml de sauce Worcestershire
- 5 g de sel
- 10 ml de moutarde préparée
- Gouttes de sauce Tabasco
- 1 poulet à griller en morceaux (environ 2 kg)
- 25 ml de gras

Sauter oignons et ail dans 15 ml de gras jusqu'à ce que les oignons soient transparents. Mélanger avec catsup, eau, cassonade, sauce Worcestershire, sel, moutarde et sauce Tabasco, mijoter 10 min. Placer les morceaux de poulet, peau en dessous, dans un plat peu profond. Griller à 15 cm de la source de chaleur jusqu'à légèrement doré (environ 10 min.). Retourner, badigeonner de 25 ml de gras et continuer à griller jusqu'à ce que la peau soit dorée (environ 5 min. de plus). Verser la sauce barbecue sur le poulet. Cuire à 160o C jusqu'à ce que le pouler soit tendre (50 à 60 min.), en arrosant de sauce occasionnellement. 6 portions.

Division de la consultation alimentaire
Agriculture Canada.

L'évolution du secteur agro-alimentaire

Lors d'une récente réunion de l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris, Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture fédéral, a déclaré: "Rien n'est immuable et nulle part ailleurs dans le monde l'évolution n'a été plus rapide que dans les circuits alimentaires."

L'évolution du mode de vie a entraîné une hausse de la demande d'aliments préparés et pratiques, ce qui nécessite des étapes de transformation supplémentaires entre la ferme et le consommateur. Et à chaque étape, il faut ajouter de nouveaux coûts.

Les habitudes alimentaires des Canadiens évoluent vers un goût plus prononcé pour les produits exotiques importés. Il n'y a pas si longtemps, les oranges étaient un produit de luxe réservé pour les cadeaux de Noël. Ajourd'hui on trouve couramment des fraises en février dans les supermarchés. Des aliments autrefois considérés comme "produits de l'étranger" figurent maintenant dans le régime alimentaire d'un grand nombre de Canadiens. De plus, un pourcentage croissant du revenu disponible de la famille (environ quatre pour cent) est maintenant dépensé au restaurant.

Le nombre et la structure des fermes canadiennes ont également subi une modification. En termes relatifs, il faut maintenant moins de fermes et d'agriculteurs pour satisfaire les besoins alimentaires des Canadiens. Le nombre des agriculteurs, en pourcentage de la population totale, a baissé considérablement de 20 pour cent en 1951 à moins de six pour cent aujourd'hui, et la surface totale agricole cultivée a également diminué de 174 047 000 acres en 1951 à 169 087 000 acres en 1975.



Cependant, pour survivre dans un milieu commerçant, les fermes ont dû s'agrandir afin de tirer profit de la technologie moderne. Un certain nombre de petites fermes marginales ont cessé leurs activités. Les autres sont plus grandes et de plus en plus mécanisées, spécialisées et efficaces, grâce à de nouvelles variétés de plantes, à de nouvelles races de bétail et à une utilisation plus intensive des terres disponibles. Au cours des 25 dernières annees, la production par agriculteur a augmenté de 300 pour cent, selon le ministère de l'Agriculture fédéral.

Monsieur Whelan a déclaré: "En 1940, un agriculteur canadien produisait de quoi nourrir dix autres personnes. Aujourd'hui.. il produit assez pour nourrir 52 autres personnes. Mais sa part du dollar alimentaire a diminué... Aujourd'hui, seulement 30 cents par dollar dépensé en produits alimentaires vont dans la poche de l'agriculteur. Et cela à une époque où la production agricole exige des investissements en capital plus gros que jamais."

"... Toute politique alimentaire dépend d'une politique agricole saine. L'agriculteur détient la clé de la stratégie alimentaire de tout pays. Et à moins que l'agriculteur ne soit assuré d'obtenir une rémunération raisonnable pour son travail, il n'obtiendra pas la garantie dont il a besoin pour fournir à la population de son pays des approvisionnements réguliers en produits alimentaires de haute qualité."

Avis au consommateur

BERCEAUX ET LITS d'enfants

Selon des rapports de sources diverses, les berceaux et lits d'enfants sont fréquemment la cause de blessures pour les jeunes enfants.



Par conséquent, le 1er mai 1974, le Règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux a été modifié de façon à inclure des dispositions concernant les normes de sécurité exigées pour ces deux articles.

Ces dispositions ont été mises en vigueur pour supprimer, dans la mesure du possible, les causes d'accidents graves, comme la strangulation, la suffocation et les chutes, dus à la conception des lits d'enfants.

Le règlement stipule que tous les berceaux et lits d'enfants doivent présenter les caractéristiques suivantes:

- un intervalle, entre les barreaux, inférieur à 3 1/8 pouces de façon que l'enfant ne puisse s'y coincer la tête ou un membre;
- un mécanisme de verrouillage (situé sur le côté qui s'abaisse) actionné par deux mouvements simultanés, ce qui ne pourrait être fait par le bébé dans son lit ou par un enfant qui joue sous le lit;
- des côtés d'au moins 26 pouces de hauteur; en position abaissée, un côté mobile d'au moins neuf pouces de hauteur;
- des panneaux de tête et de pied qui se prolongent bien au-dessous du support du matelas, pour que l'enfant ne puisse se coincer la tête ou un membre dans l'intervalle;
- l'intervalle entre le matelas et le lit ne doit pas dépasser 1 1/2 pouce, tant pour la longueur que pour la largeur; l'épaisseur du matelas ne doit pas excéder six pouces;
- pas de bords tranchants, d'arêtes vives ni d'écrous saillants, pas de tissus facilement combustibles et pas d'éléments faciles à détacher qui pourraient être brisés, laissant à découvert des pointes aiguës et des bords tranchants, ou être avalés;
- un dispositif de bercement (s'il y a lieu) d'une portée limitée qui ne peut être actionné par le bébé dans le berceau ou par un jeune enfant;
- une structure solide; au cours d'un essai, elle doit pouvoir résister aux sauts énergiques d'un enfant.

Il est possible de rendre un ancien berceau plus sûr au moyen de quelques modifications, décrites dans le feuillet de renseignements intitulé "Améliorez la sécurité d'un berceau ou d'un lit d'enfant".

Service de l'information et des relations publiques,
Consommation et Corporations Canada,
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9.

P&R 112
(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

Les jeux d'été I

Extraits des lexiques préparés par l'Office de la langue française du Québec* pour les jeux de Montréal en 1976. Les chiffres entre parenthèses désignent le nombre d'expressions qu'on retrouve dans chacun de ces lexiques.

Lexiques

Athlétisme (347)


COJO 76

1	run-up area	aire d'élan
2	lead by one lap	avoir un tour d'avance
3	planting box	bac d'appel
4	stop-board	butoir
5	lap scorer	compte-tours
6	antidoping control	contrôle antidopage
7	sprinter	coureur de vitesse
8	ties	ex aequo
9	flag	fanion
10	javelin	javelot
11	bar	latte de saut
12	landing mattress	matelas de réception

Aviron (327)


COJO 76

1	land; dock	aborder
2	rudder blade	aviron de gouverne
3	buoy	balise
4	rowing course	bassin de régate
5	planking	bordage
6	synchronisation	cohésion
7	dead point	coup de barre (coup de pompe)
8	catch a crab	faire une embardée
9	rudder; fin-rudder	gouvernail
10	veneer; deck	pontage
11	bowman	rameur de proue
12	regatta; boat race	régate

Basket-ball (319)


COJO 76

1	basket ring	anneau du panier
2	ball out-of-bounds	ballon hors-jeu
3	rim of the basket	bord de l'anneau
4	basketball backstop	but de basket-ball
5	score sheet	feuille de marque
6	hook shot	lancer à bras roulé
7	two-hand overhead shot	lancer à deux mains par-dessus la tête
8	throw on the run	lancer dans la foulée
9	high shot	lancer en cloche
10	jump shot	lancer en suspension
11	turn around jump shot	lancer en vrille
12	free throw	lancer franc

Boxe (265)


COJO 76

1	no contest	combat ajourné
2	infighting	corps-à-corps
3	blow on the back	coup à la nuque
4	right hook	crochet du droit
5	straight right	direct du droit
6	stagger	ébranler l'adversaire
7	knock down	envoyer au plancher
8	groggy	étourdi
9	footwork	jeu de pieds
10	weaving	jeu de tête et d'épaules
11	mouth-guard (gum-shield)	protège-dents
12	caution	remontrance

Canoë-kayak (214)


COJO 76

1	escort boat	bateau suiveur
2	canoeist; paddler	canoëiste
3	capsize (to)	chavirer
4	paddle stroke; stroke	coup de pagaie
5	group start	départ simultané
6	athlete's number	dossard
7	heat preliminary	éliminatoire
8	moulded boat	embarcation monocoque
9	protective edge	embout
10	keep to his lane	garder sa ligne d'eau
11	rudder	gouvernail
12	course	parcours

Lexiques

Cyclisme (386)


COJO 76

1	retirement	abandon
2	injury	accident corporel
3	break down	accident mécanique
4	bunch finish	arrivée en peloton
5	armband; armlet	brassard
6	time trial	contre la montre
7	racing shorts	cuissard
8	road cycling	cyclisme sur route
9	skid; slip	déraper
10	breakaway	échappée
11	block an opponent	gêner l'adversaire

Escrime (284)


COJO 76

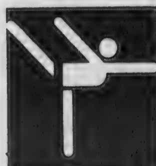
1	annulment of the hit	annulation de la touche
2	faulty weapon	arme défectueuse
3	bout; loose play	assaut
4	leading arm; weapon arm	bras armé
5	displace the body	caver le corps
6	guard	coquille
7	fencing dress; fencing uniform	costume d'escrime
8	evasion; duck	esquive
9	foil	fleuret
10	crossing the boundaries	franchissement des limites
11	fencing master	maître d'armes

Football (soccer) (237)


COJO 76

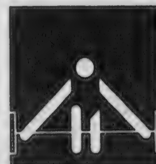
1	drop ball	balle à terre
2	scorer	buteur
3	instep	coup de pied
4	kick	cou-de-pied
5	punching	dégagement du poing
6	faking an opponent	effacer un adversaire
7	trip an opponent	faire un croc-en-jambe à un adversaire
8	touch line; side line	ligne de touche
9	marking	marquage
10	shinguard	protège-tibia
11	volley shot	tir de volée

Gymnastique (253)


COJO 76

1	horizontal bar; high bar	barre fixe
2	uneven bars	barres asymétriques
3	correct body position	bonne tenue
4	vaulting horse	cheval-sautoir
5	running; approach; run; swing	élan
6	beam exercise	exercice à la poutre
7	finals at the apparatus	finale aux engins
8	split	grand écart
9	take-off	impulsion des pieds
10	crossed step	pas croisé

Haltérophilie (176)


COJO 76

1	squat	accroupissement
2	snatch	arraché
3	barbell	barre à disques
4	loading of the bar	chargement de la barre
5	hook grip	crochetage
6	rubber disc	disque avec bordure de caoutchouc
7	clean the weight	épauler la barre
8	narrow grip	prise étroite
9	decline a lift	renoncer à un essai
10	turning over of the wrists	retournement des poignets
11	speed of execution	vitesse d'exécution

(deuxième partie à la page . . .)

Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

Les jeux d'été II

Extraits des lexiques préparés par l'Office de la langue française du Québec pour les jeux de Montréal en 1976. Les chiffres entre parenthèses désignent le nombre d'expressions qu'on retrouve dans chacun de ces lexiques.

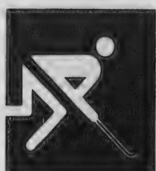
Lexiques

Hand-ball (272)


COJO 76

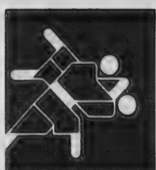
1	winger	ailier
2	referee	arbitre
3	attack with interchanging positions	attaque avec permutations
4	counter attack (fast break)	contre-attaque
5	cutting around	débordement
6	duration of the suspension	durée de l'exclusion
7	land (to); encroach (to)	empiéter
8	bounce shot	lancer avec rebond
9	low shot	lancer bas
10	score (to)	marquer un but
11	intermission	pause

Hockey sur gazon (183)


COJO 76

1	award a corner	accorder un coup de coin
2	umpire	arbitre
3	spinning ball	balle à effet
4	undercut ball	balle coupée
5	field of play	champ de jeu
6	boots with studs	chaussures à crampons
7	undercut the ball	couper la balle
8	deflect the ball	dévier la balle
9	shot on goal	envoi au but
10	kick the ball	frapper la balle du pied
11	reverse stick	passe de revers
12	hockey pitch	terrain de hockey

Judo (152)


COJO 76

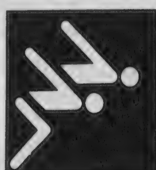
1	tori	attaquant
2	keikoku	avertissement
3	obi	ceinture
4	kuro obi	ceinture noire
5	shiai	combat
6	randori	combat libre
7	judogi	costume de judo
8	dojo	école de judo
9	«hiki wake!»	«match nul!»
10	judoka	pratiquant de judo
11	rei	saluer
12	zorris	sandales

Lutte (214)


COJO 76

1	wrestling area	aire de combat
2	lifting holds	arrachés
3	counters; counterhold	contre-prise
4	leg trip	croc-en-jambe
5	leg lock	crochet de jambe
6	fake attack	fausse attaque
7	uniform	maillot
8	paddle	palette
9	ankle hold	prise de cheville
10	turn-over	renversement
11	sweat	sudation
12	hip roll	tour de hanche

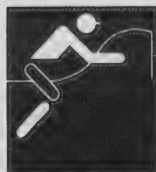
Natation (212)


COJO 76

1	lanes assignment	attribution des couloirs
2	cap; swimming cap	bonnet de bain
3	ear plugs	bouchons d'oreille
4	breaststroke	brasse
5	broken tempo	cadence irrégulière
6	spin-turn (tumble)	culbute
7	grab start	départ agrippé
8	legal start	départ réussi
9	win by a body length	gagner d'une longueur
10	style of swimming	mode de nage
11	long-distance swimming	nage de fond
12	sprint swimming	nage de vitesse

Lexiques

Sports équestres (491)


COJO 76

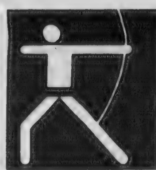
1	jump-off	barrage (épreuve)
2	slope	butte
3	fall of horse and rider	chute du cavalier et du cheval
4	breeches	culotte
5	error in the course	erreur de parcours
6	shin boots	guêtres
7	groom	palefrenier
8	cross-country course	parcours de cross
9	flexion of the horse	pli du cheval
10	knocking down a flag	renversement d'un fanion
11	buck	ruade
12	vault into the saddle	sauter à cheval

Tir (442)


COJO 76

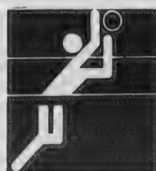
1	shelter	abri
2	target control office	abri des marqueurs
3	sighting adjustment	ajustement de mire
4	primer	amorce
5	score keeping	annotation
6	pull the trigger	appuyer sur la détente
7	load the gun	armer le fusil
8	paper target	carton-cible
9	hammer	chien
10	bull's-eye	coup au but
11	safety catch; safety lock	cran de sûreté
12	pellet gun	fusil à plomb

Tir à l'arc (212)


COJO 76

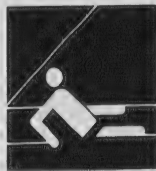
1	tournament bow	arc de compétition
2	barebow class	catégorie de tir instinctif
3	freestyle class	catégorie de tir libre
4	shooting range	champ de tir
5	finger tab; shooting glove	doigtier
6	nock locator	fixe-encoche
7	peep sight	oeilleton
8	lens sight	oeilleton à lentille
9	marked course	parcours balisé
10	aiming point	repère de visée
11	sight	viseur

Volley-ball (273)


COJO 76

1	roll	boulé
2	held ball	«collé»
3	middle blocker	contreur central
4	double hit	doublé
5	rally	échange
6	make a drop	faire un amorti
7	line fault	faute de pied
8	kneepad	genouillère
9	bump	manchette
10	spike	smash
11	blocking tactic	tactique de contre
12	measuring stick	toise
13	net winch	treuil de filet

Voile (307)


COJO 76

1	collision	abordage
2	lee	accalmie
3	moor; come alongside	accoster
4	winch	cabestan
5	buoyancy tank	caisson
6	wet suit	combinaison de plongée
7	scoring system	décompte des points
8	crew member	équipier
9	set sail	établir la voile
10	rigging	gréement
11	abeam	par le travers
12	bow; stem	proue

Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

PAR 412 B

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

LA SFM NOUS INFORME

L'assemblée annuelle des membres de l'**atelier Rivière-Rouge ainsi que de la Résidence pour déficients mentaux**, aura lieu le mardi 9 mai à 20 h, dans la salle paroissiale de Saint-Malo. A part la présentation des rapports de l'année, il y aura nomination et élection des nouveaux membres du comité de direction. Un prix d'entrée sera tiré au sort et un café sera servi.

VENEZ EN GRAND NOMBRE AVEC VOS AMIS.

ENSEIGNANTS(ES) MINI-FRANGLAIS DEMANDÉ(ES)

Nous sommes à la recherche d'enseignants(es) pour les Mini-Franglais dans plusieurs régions de la ville et de la campagne, pour l'automne prochain.

Voici les compétences requises:

- posséder un bon parler français;
- aimer les enfants;
- être disposé(e) à collaborer avec un groupe de parents;
- être libre deux demi-journées par semaine.

[*Formation professionnelle recommandée, mais pas nécessaire*].

Pour plus de détails, appelez Anne-Marie à la SFM au 233-4915.

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA SFM DE SAINT-VITAL

vous invite
à sa

RÉUNION ANNUELLE

jeudi, le 18 mai 1978
à 20 h 00
à l'école Lavallée.

Venez rencontrer vos représentants à la Commission scolaire et des membres du comité de parents qui sauront bien nous informer et répondre à nos questions concernant l'avenir de l'école Lavallée, les programmes de français et d'immersion, etc.....

Suite à cette session d'information aura lieu la réunion annuelle du conseil régional et la nomination d'un nouveau conseil.

LA SFM

demande une personne pour le poste de

COORDONNATEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

RESPONSABILITÉS:

- Cette personne devra assumer la responsabilité de l'organisation du développement communautaire. Il s'agira surtout de continuer la mise sur pied d'un programme qui répondra aux besoins exprimés par les différentes communautés francophones au Manitoba.

QUALIFICATIONS:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité d'établir ses propres structures
- expérience en matière de relations publiques
- capacité de travailler en équipe
- capacité d'organisation.

SALAIRE:

- A négocier, selon les qualifications.

Entrée en fonction: le 15 mai 1978.

Veuillez faire parvenir avant le 5 mai 1978, votre curriculum vitae ainsi que tous les détails pertinents à:

– Raymond Poirier
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C.P. 145
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

PARENTS MINI-FRANCO-FUN

ATTENTION! ATTENTION!

Une invitation toute spéciale vous est lancée pour venir passer une soirée informative tout en visionnant un film des plus réalistes.

"LES HÉRITIERS DE LA VIOLENCE"

vous sera présenté *le 18 mai* 1978 à 19 h 30 à la salle des 100 Nons, au Centre culturel franco-manitobain.

- Jeannette Fraser, de l'Office national du film animera la discussion, avec la collaboration de Jeannette Fillion, psychologue toujours très appréciée parmi les Mini-Franco-Fun.

Venez avec vos conjoints, faites-en une sortie et venez visionner un film ou chacun d'entre nous se reconnaît un peu. Vous aurez l'occasion de discuter, de partager vos expériences et d'échanger des idées avec une psychologue professionnelle, le tout dans une atmosphère relaxante et informelle.

A ne pas manquer!!!

MATERNELLE FRANÇAISE AU PARC WINDSOR POUR LES 4 ANS:

Attention les parents du Parc Windsor!

Aimeriez-vous inscrire votre enfant de 4 ans à une maternelle française?

Comme dans le passé ce projet a remporté un grand succès, de nombreux parents désirent qu'il se poursuive.

Non seulement une maternelle prépare l'enfant au jardin, mais aussi lui permet-elle de rencontrer d'autres camarades de son âge, de s'amuser, de parler et vivre en français - tout sous la direction d'une institutrice qualifiée.

Si un tel programme vous intéresse et que vous aimeriez plus de détails, venez à l'assemblée annuelle, le 15 mai à 20 h 15, à la bibliothèque de l'école Lacerte.

Vous pouvez aussi communiquer avec Germaine au 256-2296; Denise au 256-1913; Lorraine au 257-4441.

ON DEMANDE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Exécutif provincial de la Société franco-manitobaine est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DESCRIPTION DE TÂCHES:

Administration générale du bureau
préparation des budgets
Coordination de tous les projets de la SFM
Préparation de la planification selon les orientations de l'Exécutif
Relations publiques
Direction du personnel

QUALIFICATIONS REQUISES:

Bonne connaissance du groupe minoritaire franco-manitobain
Expérience administrative
Flexibilité dans les relations publiques
Esprit d'initiative et de créativité
Expérience préférable dans le domaine de l'organisation communautaire.

ENTRÉE EN FONCTION:

le 1er juillet ou à convenance.

SALAIRE:

Négociable selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

M. le Président
Société franco-manitobaine
Casier postal 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

avant le 1er juin 1978

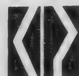
Un Rêve!...

La Pêche Miraculeuse

A TA CAISSE POPULAIRE

on peut t'aider pour
que ton rêve
devienne
une
RÉALITÉ





LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA



JEUDI À 15 h 00
À FEMME D'AUJOURD'HUI

Madame Ragot. Fondatrice et directrice du jardin d'enfants **"Les heures claires"** première maternelle française au Manitoba.

Madame Ragot a reçu les Palmes académiques et la Médaille d'or des Français d'Amérique du Nord pour sa contribution à la francité.

Entrevue:

Marjolaine Saint-Pierre

Réalisation:

Léo Foucault



Madame Ragot



vendredi 12 mai à 20 h 30



LE PRIX LOUIS PHILIPPE KAMMANS

"Le Scoop"

UNE DRAMATIQUE PRODUITE PAR LA RADIO-TELEVISION BELGE

Cette oeuvre nous dépeint, avec un réalisme tragique, la vie mouvementée d'un spécialiste du reportage à sensation.

Bien de son temps, cynique et arriviste à souhait, Bob Showof est constamment à la recherche du "sensationnalisme", et à tout prix.

Un jour, la chance lui sourit et il croit tenir le "SCOOP" tant attendu.... Mais la vie a des revers parfois....

Participation du public

Signalons aux téléspectateurs qu'ils peuvent participer, tout comme les trois membres du jury, au choix de la meilleure dramatique. Après chaque diffusion, ils n'ont qu'à accorder à la pièce qu'ils viennent de voir un nombre de points entre 1 et 10 et à le communiquer à Radio-Canada en appelant: 285-3333.

À L'AFFICHE DE NOTRE CINÉMA........

Samedi à 23 h 10:

"Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil".

Une comédie de Jean Yanne

Cette comédie satirique met en vedette, outre l'auteur, Bernard Blier, Marina Vlady et Michel Serrault. Le scénario de ce film raconte l'histoire suivante: Christian Gerber, reporter à Radio-Plus, une station française de radio, est le seul journaliste à avoir rencontré, chez les Tupamaros, le chef des rebelles: malheureusement, il s'est fait prendre son magnétophone et la bande enregistrée. Les autres reporters ont fourni à leur station de faux reportages, mais ils ont ainsi couvert l'événement...



Mardi à minuit cinq:

"LES FRÈRES KARAMAZOV"

Drame réalisé par **Richard Brooks** d'après l'oeuvre de **Dostoievsky**, avec **Yul Brynner, Maria Shell, Claire Bloom.**

Dimitri s'éprend de la maîtresse de son père et le menace de mort. Lorsqu'on découvre le cadavre de son père, il est accusé de parricide.



À L'AFFICHE DE NOTRE CINÉMA ....

Samedi à 1 h 15 du matin:

"DIVORCE À L'ITALIENNE"

avec **Marcello Mastroianni**, **Daniella Rocca** et **Stefania Sandrelli**.

Un Sicilien de petite noblesse est fatigué de sa femme trop amoureuse. Il s'est épris d'une cousine. Comment se débarrasser d'une épouse devenue encombrante dans un pays comme l'Italie où le divorce est interdit?

Mercredi à minuit cinq:

"LE RETOUR DE DON CAMILLO"

Comédie réalisée par **Julien Duvivier**

avec **Fernandel**.



L'HEURE DE POINTE

LUNDI 8 MAI À 17 H



Winston McQuade

Winston McQuade recevra, lundi à 17 h 00,

Les chansonniers québécois

Quentin-Béjin

le chanteur français

Alain Barrière

le maire de Montréal

M. Jean Drapeau

et la chanteuse canadienne

Julie Arel

Journée au Complexe Desjardins à Montréal, cette émission sera réalisée par notre réalisateur franco-manitobain: **MARCEL COLLET.**



Jacques Boulanger

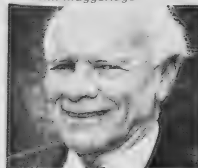
SUPERSTARS

SUPERSTARS est le titre d'une série animée par **Jacques Boulanger** et qui prendra l'affiche une fois par mois, le **vendredi à 20 h 30.**

Ce sympathique animateur y recevra de nombreuses vedettes de la chanson canadienne et internationale.

Au cours de chaque émission, **Jacques Boulanger** cédera, pendant une dizaine de minutes, l'antenne à un autre annonceur qui révélera les résultats de la **LOTO-CANADA.**

La 1e émission: **vendredi 12 mai à 20 h 30.**



Malcolm Muggeridge

PROPOS ET CONFIDENCES

mardi à 23 h 30

Ce sont ceux du célèbre journaliste et commentateur anglais Malcolm Muggeridge que nous vous inviterons à écouter, dès le mardi 9 mai à 23 h 30.

Malcolm Muggeridge avait présenté, au cours de l'été 75 à l'antenne de Radio-Canada, la série UN TROISIÈME TESTAMENT, série de documentaires sur les personnalités marquantes de l'histoire du christianisme.

MON PAYS, MES AMOURS



mercredi 10 mai à 11 h 30

Au cours de cette émission, intitulée **"CEUX DE L'OUEST"**,
Monseigneur Beaudoux et quelques francophones du Manitoba parlent de la condition actuelle du français dans l'Ouest.

Une émission à voir, ou à revoir.

RADIO-CANADA

CKSB - 607, rue Langevin - tél.: 247-4843
et
CBWFT - 541, avenue Portage - tél.: 775-8351 - Poste: 249

RECHERCHE

UNE CANDIDATE POUR LE CONCOURS DE

Mlle MANITOBA FRANÇAIS

concours organisé par la **Société Saint-Jean Baptiste** et qui aura lieu à **La Broquerie** le **4 juin 78.**

La candidate doit:

- avoir 17 ans ou plus
- résider au Manitoba
- posséder une personnalité agréable
- pouvoir converser facilement en français

La candidate

sera jugée d'après sa participation à la vie communautaire, ses passe-temps favoris et sur sa personnalité.

Toute jeune fille désirant défendre les couleurs de **Radio-Canada** doit communiquer avec

- ***le service de la publicité de CBWFT***
- ***ou le service de la publicité de CKSB***

AVANT LE 15 MAI.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

6 mai

9:00 HEIDI
"La clé du mystère"
9:30 WICKIE
"Des Wickinos et des vaches"
10:00 TEMPOREL
"La Voyante"
10:30 JOE LE FUGITIF
"Le Prisonnier".
11:00 ES-TU D'ACCORD?
11:30 TELEJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal. Michel Samson.
13:00 LES PEINTRES DU XVIIIe SIECLE
"La pomme de Chardin triomphera du Davidisme". Jean-Baptiste. Place Dauphine. Documentaire réalisé par Frédéric Mégret. Narateur: Jean Négroni
13:30 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Commentateur Pierre Ladouceur. Réal.: André Latour
16:00 BAGATELLE
17:00 LES HEROS DU SAMEDI
Du centre Claude-Robillard. "La Lutte". Analyste: Daniel Robin: "Le Judo". Analyste: Vincent Grifo. Commentateur: Serge Arsenault. Réal Julien Dion.
18:00 GENIES EN HERBE
Jeu-questionnaire. De Matane. Les finales régionales entre les écoles polyvalentes de Matane et de Sept-Iles. Animateur: Bernard Tremblay.
18:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
18:35 ICI. AILLEURS
D'Edmonton. "Les Minorités francophones à l'extérieur du Québec" Serait-il possible pour les francophones de l'Alberta de continuer a vivre en milieu anglophone si le contexte politique du Canada changeait? Les francophones se sentent-ils dépendants. culturellement. des 5 millions de Québécois qui forment la francophonie nord-américaine?

19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales. Commentateurs: René Lecavalier. Gilles Tremblay. Richard Garneau et Lionel Duval. Réal Michel Quidoz et Jacques Primeau
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. "Concours de beaute
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti libera
23:10 CINEMA
Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. [illegible] Vlady et Miche [illegible] reporter radiophonique [illegible] rend témoignage des atrocites qu'il y a vues. Le président exige son congédiement. On lui confie plutôt un [illegible] dans l'administration. Les cho[illegible] se gâtent car le reporter rêve [illegible] radio libre et met tout en branle pour nettoyer les ondes de toute pollution (Fr. 72)
1:15 CINE-NUIT•
Divorce à l'italienne. Comédie réalisée par Pietro Germi. avec Marcello Mastroianni. Daniella Rocca et Stefania [illegible]

DIMANCHE

7 mai

9:00 ROQUET, BELLES OREILLES
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
"Le Canot d'écorce" (2e de 2).
9:45 L'EGLISE EN PAPIER
Les chrétiens sous Néron
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Sainte-Cécile-de-Masham.
11:00 SECOND REGARD
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN•
"J'aime le noir et le blanc". Frans Masereel est considéré comme l'un des plus importants graveurs du XXe siècle. Ce Flamand vivant en France conteste toute violence et prône la réconciliation. Documentaire réalisé par Frans Buyens (Belge).
14:00 L'univers des sports
"Championnat junior de volley-ball". Réal.: Guy DesOrmeaux.
15:30 L'HEURE DES QUILLES
16:30 LE RENARD A L'ANNEAU D'OR
4e épisode.
17:00 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
"L'île de Kodiak". L'Alaska se montre plus généreuse que les autres contrées pour les 3 millions de saumons qui viennent y frayer et pour la plus grande concentration d'ours bruns au monde.
17:30 CINE-MAGAZINE
18:00 AUX FRONTIERES DU CONNU
L'Ethologie (2e de 3). "Le Comportement sexuel et les sociétés animales". Les organisations sociales chez les animaux.
16:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
18:35 TELESCOPIE
Interviewer: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine. Anim.: Maurice Auger. Réal.: Franckie Glickman.
19:30 DIMANSHOWSOIR
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Un visionnaire nommé Henry Dunant. Documentaire réalisé par Pierre Matteuzi. Affecté par le spectacle sanglant de la bataille de Solferino. Dunant écrit ses mémoires sous le titre de "Un souvenir de Solferino". Puis il entreprend des démarches qui aboutissent à la création de la Croix Rouge en 1864.
21:00 RENCONTRES:
l'invité sera René Pinsard, que l'on a surnommé "Le curé de Pigalle"
21:30 CONGRES CREDITISTE
En direct de Winnipeg
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS DIMANCHE
23:10 CINE-CLUB
Ben et Bénédict. Drame réalisé par Paula Delsol, avec Françoise Lebrun, André Dussolier et Daniel Duval. Rémi épouse Ben parce qu'elle est enceinte. Mais il le fait sans enthousiasme: il tient à sa liberté. Continuellement humiliée, Ben se réfugie dans le rêve. Elle devient Bénédict et vit une idylle féerique (Fr. 76)

LUNDI

8 mai

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Les esquimaux de Centour
9:30 LES ORALIENS
L'accident d'auto
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique".
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
La fête à Jean-François
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Nutrition".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: la teinture végétale.
11:30 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
Premier amour.
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
Chambre à part (That Funny Feeling). Comédie réalisée par Richard Thorpe, avec Sandra Dea, Bobby Darln et Donald O'Connor.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
Observateur du temps.
19:30 GOLF: PAR 27
20:00 A CAUSE DE MON ONCLE
Fernand veut monter une affaire avec un ami et demande à Rita de lui prêter une somme d'argent. Réal.: Louis Bédard.
20:30 SCENARIO
La Mémoire cassée. Texte de Jean-François Garneau. Avec Christiane Raymond, Gilbert Sicotte, Michèle Rossignol, Jacques Lavallée, René Gagnon et Dorothée Berryman. "Les Etoiles et les cigales" (dernière de 4). Réal.: Gilles Senécal.
21:00 TELE-SELECTION
McCloud: le Crépuscule du bout du monde (Showdown at the End of the World). Policier réalisé par Louis Antonio, avec Dennis Weaver, J. D. Cannon, Lee J. Cobb et Eddie Eggan. McCloud enquête sur les activités d'un célèbre modèle que des crapules manipulent afin qu'elle serve d'intermédiaire dans l'expédition de colis d'héroïne pure (USA 72).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
8e de 13 épisodes: "Un village sans importance". Stratège habile et énergique, le général Mack, chef des armées autrichiennes, décide de sortir d'Ulm pour surprendre Napoléon cantonné à Boulogne. Pour contrer ce projet, Schulmeister emprunte l'identité d'Herman Klaus, un ennemi de Napoléon que la police française recherche
24:10 CINEMA•
La Grande Bagarre de Don Camillo. Comédie réalisée par Carmine Gallone, avec Fernandel, Gino Cervi et Claude Sylvain. Lors d'une élection, Peppone pose sa candidature sous la bannière communiste. Don Camillo s'oppose à son élection (Fr.-it. 65).

MARDI

9 mai

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
Poitrine
10:00 YOU HOU
Le Rythme
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
Les trottoirs
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Joaillerie". (7e de 13).
11 [illegible] LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: un vide-poche, avec Claude Tremblay. - Consommation: tout sur les produits de mise en plis, avec Lorraine Richard.
11:30 ERREURS JUDICIAIRES
"Un mystère insoluble dans l'alcool".
12:00 LE MONDE EN LIBERTE
"En Amérique du Sud".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA•
Maman, laisse-moi vivre ma vie (Hoy he sonado con dios). Drame réalisé par Julien Soler, avec Libertad Lamarque, Jorge Rivero.
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales. Commentateurs: René Lecavalier et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Badger le blaireau" (dernière de 2). Des battues s'organisent pour retrouver Benji. Son frère John le découvre et le ramène au bercail. Badger avait vraiment tenté de ramener son maître.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 RENCONTRES
Invitée: Annie Jaubert. Spécialiste du Nouveau Testament, docteur en Sorbonne, elle a publié "Les Premiers Chrétiens" et "Approches de l'Evangile de saint Jean". Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:40 PROPOS ET CONFIDENCES
Malcolm Muggeridge (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:10 CINEMA
Les Frères Karamazov (Brothers Karamazov). Drame réalisé par Richard Brooks, d'après l'oeuvre de Dostoievski, avec Yul Brynner, Maria Schell, Claire Bloom et Richard Basehart. Dimitri s'éprend de la maîtresse de son père et le menace de mort. Lorsqu'on découvre le cadavre de son père, il est accusé de parricide (USA 58)

MERCREDI

10 mai

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Bric à brac
9:30 LES ORALIENS
Au casse croûte
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général"
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
Les oignons de la fée Doduche.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Etre parents".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: poisson et escalope de légumes, avec Claudette Taillefer. - Soins de beauté: les cheveux, avec Louise Latraverse.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
"Ceux de l'Ouest": Mgr Beaudoux et quelques francophones du Manitoba parlent de la condition actuelle du français dans l'Ouest.
12:00 MINI-FEE
"Le Lutin au long nez".
12:30 LES CONQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 A COMMUNIQUER
19:30 BASEBALL
Du Stade Olympique de Montréal, les Mets de New York rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.

22:00 A COMMUNIQUER
22:30 TELEJOURNAL
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 REFLETS D'UN PAYS
De Carleton "Le Parc national Forillon". Ce parc fut inauguré le 24 juin 1977. Invités: Antoine Leclerc, directeur du parc Forillon, et Richard Charest, assistant naturaliste. - "M. Bona Arsenault, généalogiste et historien des Acadiens." A 74 ans, il continue ses recherches et dirige un hôtel de famille à Bonaventure. Animatrice: Diane Dubuc-Charland. Rech.: Dorothée Dumas. Réal.: Yvon Chouinard.
24:10 CINEMA•
Le Retour de Don Camillo. Comédie réalisée par Julien Duvivier, avec Fernandel, Gino Cervi et Paolo Stoppa. Les aventures pastorales du bouillant Don Camillo, à son retour d'exil. (Fr.-it. 53).

JEUDI

11 mai

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
Troisième âge.
10:00 YOU HOU
La vitesse
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Oenologie ou connaissance des vins". (7e de 13).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Jardinage: les pesticides, avec Louise Mallette. Bricolage: habillage d'un calorifère, avec Philippe Roy.
11:30 CINEASTES DE LA FAUNE
"Les Cormorans de l'Argentine". Quelques oiseaux de la péninsules de Punto Tumbo, en Patagonie: cormorans aux yeux bleus, grands labres, maubrèches.
12:00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 EMISSION SCOLAIRE
Film: "Rosa, je t'aime".
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
De Saint-Boniface, Manitoba, Marjolaine Saint-Pierre rencontre Mme Marie-Josèphe Ragot, directrice du jardin d'enfance "Les Heures claires". Réal.: Léo Foucault.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LES PIERRAFEU
"L'Hypnotiseur".
22:00 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois. "Je pars pour Paris". L'agence reçoit une invitation pour assister à une fête donnée à Paris. Sylvie, Louis et Mario voudraient être choisis pour y représenter le bureau. Réal.: Roger Fournier.
22:30 TELEJOURNAL

23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Policier réalisé par Marcel Bluwall, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. "L'Epingle noire". Les duels entre royalistes et bonapartistes se multiplient parmi les habitués du Port Royal. Vidocq est chargé de découvrir les responsables de cette hécatombe.
24:10 CINEMA•
La Loi du silence (I confess). Drame réalisé par Alfred Hitchcock, avec Montgomery Clift, Ann Baxter, Karl Malden, Brian Aherne et Ovila Légaré. Un prêtre du Québec reçoit en confession l'aveu d'un homme qui vient de commettre un meurtre. Par un étrange concours de circonstances, le prêtre est accusé de ce meurtre. Lié par le secret de la confession, comment pourra-t-il se disculper? (USA 53).

VENDREDI

12 mai

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Centour, sorcier.
9:30 LES ORALIENS
Les animaux domestiques.
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général"
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
Les casseroles.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie".
11:00 PAYS ET PEUPLES
L'histoire, la géographie, l'archéologie et la musique de pays du Moyen-Orient. "Le Liban". Emission du Conseil des ministres de l'Education du Canada.
11:30 TEMOIGNAGES
"Un vrai faux".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yves Dumoulin.
14:30 LES ATELIERS
De Québec. "Le 75e Anniversaire de l'Orchestre symphonique de Québec"
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 DU SOLEIL A CINQ CENTS
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MARCUS WELBY. M.D.
Avec les anges.
20:00 ALLER-RETOUR
André Bédard interviewe Caroline Montel, documentaliste, qui nous parle de "Saint-Malo" et du "Mont Saint-Michel", aux frontières de la Normandie et de la Bretagne. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Parizeau.
20:30 SUPERSTAR
Réal.: Aurèle Lacoste.

21:00 PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS
Production de la France. "La Maison de marbre". Une vieille dame, jette son dévolu sur la petite Sylvie, âgée de 8 ans. Elle tisse patiemment une toile d'araignée pour capter l'affection de l'enfant au détriment de la mère, à qui la vie n'a guère souri et qui se débat dans un quotidien rendu pesant par l'absence de son mari. Réal.: Jacques Trébouta.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 CINEMA
Le Fantôme de Cat Dancing (The Man Who Loved Cat Dancing). Western réalisé par Richard C. Sarafian, avec Burt Reynolds, Sarah Miles, Jack Warden et Lee J. Cobb. Une jeune femme qui fuit son mari est témoin de l'attaque d'un train par une bande de hors-la-loi. Ceux-ci l'enlèvent et le chef la protégera des attaques de ses compagnons (USA 73).
1:30 CINE-NUIT
Un homme libre. Drame réalisé par Roberto Muller, avec Gilbert Bécaud, Charles Gérard et Clotilde de Joanno. Convaincu que sa femme le trompe, un homme se plie aux conditions stipulées dans la demande de divorce. Il a huit jours pour quitter le foyer familial, et la liberté qu'on vient de lui accorder débouche sur une solitude qu'il ne peut supporter (Fr. 72).

Menu à la carte



Appetizers / Apéritifs

Fresh Fruit Cocktail .... Macédoine de fruits frais
Chilled Juices .... Jus froids
Murray's Vegetable Soup .... Cup / Bowl — Tasse / Bol .... Soupe "Murray" aux légumes
Soup du Jour .... Cup / Bowl — Tasse / Bol .... Soupe du jour

The Sandwich Board / Sandwiches

TOASTED CLUB SANDWICH .... "CLUB"(GRILLÉ)
Sliced Chicken, Bacon and Tomato — *Tranches de poulet, de bacon et de tomate*
French Fried Potatoes — *Frites*

THREE DECKER .... TROIS-TRANCHES
Baked Ham, Tomato and Cheese — *Jambon braisé, tomate et fromage*
French Fried Potatoes — *Frites*

SLICED CHICKEN .... TRANCHES DE POULET
Tossed Green Salad — *Salade de légumes verts*

TOASTED WESTERN .... "WESTERN" (GRILLÉ)
French Fried Potatoes — *Frites*

TOASTED CHICKEN SALAD .... SALADE DE POULET (GRILLÉ)
French Fried Potatoes — *Frites*

Murray Burgers / Burgers "Murray"

Made with Red Brand Beef Minced Twice Daily — *Boeuf très frais (marque rouge)*

HAMBURGER ROYAL .... HAMBURGER ROYAL
Served on a Home-Made Roll, with French Fried Potatoes, Tomato and Onion Slice — *Brioche maison, tranches de tomate et d'oignon, Frites*

BARBECUEBURGER .... BARBECUEBURGER
Served on a Home-made Roll, Topped with our own Barbecue Sauce and served with French Fried Potatoes and Tomato Slice — *Brioche maison, notre sauce "Barbecue", Tranche de tomate, Frites*

CHEESEBURGER .... HAMBURGER AU FROMAGE CANADIEN
Topped with a Slice of Canadian Cheese on a Home-Made Roll, with French Fried Potatoes and Sweet Mustard Pickle — *Brioche maison, pickle à la moutarde sucrée, Frites*

Hearty Specials / Plats de résistance

GRILLED RED BRAND SIRLOIN STEAK .... BIFTECK (SURLONGE) GRILLÉ
Choice of Potato and Vegetable — *Pomme de terre et légume au choix*
Tossed Green Salad — *Salade de légumes verts*

CHICKEN IN BASKET .... PANIER DE POULET
French Fried Potatoes — *Frites*
Tossed Green Salad — *Salade de légumes verts*

GRILLED VIRGINIA HAM STEAK, HAWAIIAN .... JAMBON DE VIRGINIE GRILLÉ À LA HAWAÏENNE
Home Fried Potatoes, Garden Green Peas — *Pommes de terre rissolées, pois verts*

HOT ROAST BEEF SANDWICH .... SANDWICH CHAUD-ROSBIF
Sliced Roast Beef on Bread Points with Brown Gravy, French Fried Potatoes, Vegetable — *Tranches de boeuf rôti, Pain arrosé de sauce brune, légume, Frites*

Sea Foods / Fruits de mer

Served with French Fried Potatoes and Fresh Vegetable Coleslaw — *Salade de Chou, Frites*

PANNED ATLANTIC HALIBUT STEAK, LEMON .... TRANCHE DE FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE, POÊLÉE
DEEP FRIED FILLET OF SOLE, TARTAR SAUCE .... FILET DE SOLE FRIT, SAUCE TARTARE
FISH AND CHIPS, ENGLISH STYLE .... POISSON - FRITES À L'ANGLAISE

Omelettes / Omelettes

Served with Home Fried Potatoes and Toast — *Pommes de terre rissolées, Rôties*

SPANISH OMELETTE .... OMELETTE À L'ESPAGNOLE
WESTERN OMELETTE .... OMELETTE "WESTERN"
CHEESE OMELETTE .... OMELETTE AU FROMAGE

Crispy Salads / Salades croustillantes

Served with a Choice of Salad Dressing — *Assaisonnements au choix*

CHEF'S SALAD BOWL .... SALADE DU CHEF
FRESH FRUIT SALAD AND COTTAGE CHEESE .... FRUITS FRAIS ET FROMAGE "COTTAGE"

Features / Plats du jour

BROILED BABY BEEF LIVER
WITH GRILLED PORK SAUSAGES
French Fried Potatoes, Garden Green Peas

FOIE DE BOUVILLON
SAUCISSES GRILLÉES
Frites, pois verts

BREADED VEAL CUTLET
WITH MILANAISE SAUCE
Home Fried Potatoes, Green Peas

ESCALOPE DE VEAU PANÉE
SAUCE MILANAISE
Pommes de terre rissolées, pois verts

INDIVIDUAL COTTAGE PIE
Minced Choice Meat and Gravy
Topped with Whipped Potatoes

PÂTÉ "COTTAGE" INDIVIDUEL
Garniture de pommes de terre mousseline

ROAST STUFFED SHOULDER OF LAMB
WITH BROWN GRAVY
Oven Browned Potatoes, Harvard Beets

RÔTI D'ÉPAULE D'AGNEAU FARCIE
SAUCE BRUNE
Pommes de terre rôties, betteraves Harvard

Beverages / Boissons

Murray's Coffee / Café "Murray" ....
Pot of Tea / Thé ....
Chilled Milk / Lait froid ....
Hot Chocolate / Chocolat chaud ....
Chocolate Milk / Lait chocolaté ....
Milk Shake / Lait frappé ....

Ice Cream Dishes / Crèmes glacées

Fresh Fruit Sundae / Crème glacée garnie de fruits frais ....
Chocolate Nut Sundae / Crème glacée garnie de chocolat et de noix ....
Caramel Nut Sundae / Crème glacée garnie de caramel et de noix ....
Crème de Menthe Parfait / Parfait à la crème de menthe ....
Rum Parfait / Parfait au rhum ....

Gracieuseté de MURRAY'S Montréal Toronto Ottawa Hamilton

PAR 412-C

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)



Henri Létourneau

Monsieur l'abbé François Xavier Kavanagh

NDLR LA LIBERTÉ s'excuse auprès des lecteurs assidus des histoires de M. Henri Létourneau pour les nombreuses erreurs qui figuraient à la page 19 de l'édition de la semaine dernière. Pour cette semaine, M. l'abbé François-Xavier Kavanagh a conjuré le mauvais sort

Alors il se mirent à jouer. Ils étaient à leur deuxième brasse quand ils entendirent du bruit venant d'une fenêtre. Ils se retournèrent et virent un énorme chien noir, les pattes de devant accotées de chaque côté de la fenêtre. Il les regardait de ses grands yeux rouges. Ti-Modeste dit, "A qui sulà son chien?" Mais Grand-Nézime dut avouer qu'il n'avait jamais vu ce chien. Il se leva et sortit, mais le chien avait disparu. Grand-Nezime fit le tour de la maison. Rien ! Il entra et dit à Ti-Modeste, "Il a disparu". Alors ils continuèrent à jouer. Ils étaient à leur quatrième brasse *quand ils entendirent du bruit venant de la même fenêtre.* Le chien était de retour. Cette fois, Ti-Modeste sortit. Il fit le tour de la maison, de l'étable, regarda même dans la côte de la rivière, mais il n'y avait rien. Le chien avait complètement disparu! Ti-Modeste ne se sentait pas bien; c'est lui qui avait voulu jouer aux cartes. Il entra et dit à Grand-Nézime, "J'trouve pas le chien, y'a disparu. J'cré qu'on est mieux d'arrêter". Et Grand-Nézime répondit, "Oui, on est mieux parce que si on recommence, c'est mon idée que ce chien est un avertissement, et s'il revenait y pourrait b'en nous arriver qu'que chose".

Le brave vieillard qui me racontait cette histoire-là, il y a près de vingt-cinq ans, me dit qu'ils mirent leurs cartes dans la cassette (coffre) et qu'ils ne les sortirent seulement que le lendemain de Pâques. De plus, depuis cet incident, en 1900, Grand-Nézime (lui-même me racontant cette histoire) et Ti-Modeste ne jouèrent plus jamais aux cartes pendant le Carême.

Francois-Xavier Macaille était mieux connu du nom de "Vieux François". Sa demeure construite de billots de tremble, taillés à queue d'aronde, était située sur la côte ouest de la Coulée du Moulin (ainsi nommée parce qu'il y a bien longtemps, à l'embouchure ou elle déversait ses eaux dans la rivière Assiniboine, on y trouvait un moulin à farine. Ce moulin était la propriété des Soeurs Grises de Saint-François-Xavier. Il fut abandonné vers 1885. Aujourd'hui le site est la propriété de la colonie hutterite d'Iberville). Le vieux était fier de dire que M. Kavanagh était son parrain; et du fait qu'il avait le même prénom, François-Xavier, c'était considéré comme lien de parenté, ce qu'ils appelaient "goémain". Même si les deux du même prénom était complètement étrangers ils étaient goémain. C'était un degré de parenté assez difficile à définir. C'était à peu près comme deuxième cousin. Il y a à peu près quarante ans le vieux François me raconta l'histoire qui suit:

C'était vers 1900, à l'époque où les gens de Saint-Eustache *et des villages environnants* "descendaient en ville par affaire", comme ils disaient dans le temps. Ils y allaient en voiture l'hiver comme l'été. Le vieux François avait trappé au cours de l'hiver et il avait été assez chanceux rendu au printemps. Avant que les chemins d'hiver manquent et avant que la chasse aux rats d'eaux commence, il décida d'aller en ville vendre ses fourrures. Il avait des belettes, du blaireau, des "chicoques" (moufettes), plusieurs renards rouges, et des peaux de "foutreau" (vison).

Par un matin très doux où on sentait déjà l'arrivée du printemps, avec cette neige qui commence peu à peu à s'amollir, François atella son meilleur cheval (Ti-Coq) à la cariole, y chargea ses fourrures et se mit en route pour la ville. Il n'avait jamais vu le chemin si beau! Pas de cahots, il filait de bon train.

En passant à Saint-François-Xavier il s'arrêta au presbytère pour voir son parrain qu'il n'avait pas vu depuis l'été précédent. M. Kavanagh était content et fier de le voir. Quand vint le temps de partir, le bon père lui dit, "François, tu sais que je n'aime pas les boissons enivrantes. Promets-moi que tu ne prendras pas un coup. François promit de ne pas prendre de coup en ville. Il vendit son "plues" à bon prix, et fidèle à sa promesse il ne prit aucune boisson, mais il acheta un flacon de gin. Il me dit que sa conscience le troublait. Il savait que M. Kavanagh n'approuverait pas du flacon mais il voulait l'avoir et il décida qu'en retournant, il ne s'arrêterait pas à Saint-François-Xavier pour saluer son parrain.

Il prit le chemin du retour, son flacon bien enveloppé dans une robe de peau d'ours. Il raconta qu'il se sentait honteux en passant devant le presbytère de Saint-François-Xavier, mais une fois rendu à la Baie-Saint-Paul, il avait tout oublié cette honte. Il avait hâte d'arriver à Saint-Eustache pour goûter à son gin. Arrivé chez lui il mit son cheval dans l'étable, prit son paquet, c'est-à-dire ce flacon enveloppé dans la robe d'ours. Il entra à la maison, ouvrit la robe, et quelle surprise! Le flacon était brisé en mille morceaux. Le vieux François ajouta alors, "Un beau chemin, pas un seul cahot, ça devait être mon parrain qui avait fait briser mon flacon, il savait que j'avais acheté de la boisson!"

Les gens disaient que M. Kavanagh vivait bien pauvrement. Son lit était fait de planches. Il n'avait ni matelas ni oreiller (celle-ci était remplacée par une buche). Et des buches servaient aussi de chaises.



Mme Sévère McKay de Baie-Saint-Paul, photographiée en 1900, alors qu'elle était déjà centenaire, devant son humble demeure qu'elle ne voyait plus, étant aveugle.

Il y a bien longtemps, ç'aurait été avant ma naissance, avant 1900, à Saint-François-Xavier, durant l'hiver, se déclara une maladie fatale surtout pour les enfants. Rares étaient les familles qui ne perdirent pas un ou deux enfants. Notre famille en perdit trois dans l'espace de deux jours. Mes parents en parlaient souvent, surtout mon père et l'aîné de la famille qui avait quatorze ans à cette époque. Deux petites filles étaient mortes la même journée. Mon père engagea deux hommes pour creuser une fosse. Ces derniers se plaignaient qu'ils avaient eu bien de la misère à creuser dans la terre gelée (jusqu'à 6 pieds de profondeur). La veille des funérailles, de la même famille mourut un petit garçon. Mon père alla voir ses deux hommes qui avaient creusé la fosse, leur demandant alors s'ils consentiraient à en creuser une autre. Les funérailles pour les trois auraient lieu à dix heures de l'avant-midi. Les hommes refusèrent. C'était trop dur! Alors le lendemain matin de bonne heure, mon père accompagné de l'aîné, se rendit au cimetière creuser la fosse. Ils avaient apporté pic et pelles. Ils virent M. Kavanagh qui les regardait par la fenêtre. Ils enlevèrent leurs manteaux et à ce moment ils entendirent la porte du presbytère s'ouvrir et se refermer. Ils regardèrent et ils virent M. Kavanagh qui venait à eux. Après les salutations d'usage, M. Kavanagh leur dit, "Vous n'avez pas le temps de creuser, la fosse ne sera pas prête pour les funérailles. Je vais vous aider". Et avec sa canne il dessina dans la neige le diagramme de la fosse et leur dit, "Creusez". Le jeune garçon approcha avec le pic et M. Kavanagh lui dit, "Laise le pic, je vous ai dit de creuser". Alors les deux se mirent à creuser. La terre gelée était toute en petits morceaux comme si elle avait été passée dans un malaxeur. Ils prenaient la terre à pleine pelle. Au bout d'une demi-heure la fosse était prête et Jean ajouta, "Mon père disait qu'en creusant, parfois leurs pelles frappaient les parois de la fosse et c'était gelé comme de la pierre".



M. Auguste Lapérière de Saint-François-Xavier ouest avec sa famille, partant pour la messe du dimanche. La photo date de 1900.

Après sa retraite en 1909 M. Kavanagh demeura à Saint-François-Xavier. Il célébrait la sainte messe tous les matins pendant la belle saison en l'église paroissiale, et l'hiver en la chapelle des Soeurs Grises. Une histoire que j'ai entendue souvent après sa mort...Pendant la première grande guerre mondiale, les gens qui venaient à la messe pendant les jours de la semaine n'étaient pas nombreux; et il arriva plusieurs fois que l'église était remplie de monde. Tous des soldats en uniforme de l'armée canadienne...Mais chose curieuse, la messe terminée les soldats sortaient de l'église et ils disparaissaient aussitôt sortis. Il n'y avait aucune voiture. D'où venaient-ils? Comment étaient-ils venus? Personne ne le savait. Un jour deux des paroissiens le demandèrent à M. Kavanagh, et il leur répondit que "c'était des soldats morts à la guerre"!

En 1869, Saint-François-Xavier comptait alors 400 familles métisses et on peut voir dans les Cloches de Saint-Boniface, 1922, p. 90, "La plupart des grands missionnaires de l'Ouest, de 1824 à 1869, ont demeuré dans cette paroisse ou l'ont desservie. Mais celui qui a laissé le souvenir le plus vivace et le plus profond est le Vénéré prêtre, qui en fut le curé de 1869 à 1909, qui y passa sa vie de retraite et qui seul y dort son dernier sommeil. Sa vie s'est passée humble, sans éclat, sans bruit aux yeux des hommes, mais combien elle fut féconde et belle aux yeux de Dieu et de ses anges".

M. l'abbé Georges Dugas disait, "Sa mortification égalait son amour du recueillement. Jamais il n'usait de matelas ni de paillasse sur son lit. Il couchait sur la dure. Il est mort à l'âge de 93 ans avec l'usage de ses facultés. Que Dieu lui donne le repos et la paix du ciel pour les humbles vertus qu'il a pratiquées".

Paquin, Paulin!, Paquin, Paulin!

"Y a rien là, y a rien là" "Y a pas de problème"



Maurice Paquin, tout feu tout rire et Paul Paulin, au sourire timide

"On veut Paquin, on veut Paquin, Paquin, Paquin..." Rythmée sur un air bien connu, cette exigence scandée par le nombreux public enthousiaste qui assistait au spectacle de Maurice Paquin et de Paul Paulin, organisé par le 100 NONS dans la salle communautaire du Précieux-Sang (Precious Blood) dimanche soir, rend bien compte de l'extraordinaire ambiance qu'avaient su créer les deux compères.

Sans nul doute, la réputation des deux artistes, du moins pour ce qui concerne le Manitoba, a été acquise lors de leurs représentations au cabaret de la tuque pendant le Festival du Voyageur. Et les personnes qui n'avaient pas eu la chance, faute de place, d'apprécier le spectacle de Paquin et Paulin n'ont certainement pas manqué l'occasion de les applaudir.

Les deux camarades sont toujours aussi dynamiques et ne mettent pas bien longtemps à faire rire et bouger tout le monde. Un petit reproche toutefois à Maurice le boute-en-train plein de tendresse: on n'a pas retrouvé entièrement cette spontanéité, ce sens de l'improvisation que l'on avait particulièrement apprécié pendant les spectacles donnés à l'occasion du Festival. Par contre, l'initiative de laisser un peu plus de champ à Paul Paulin semble une excellente idée. Non seulement parce que Paul avec son visage de pince-sans-rire arrive très bien, quoique différemment, à capter l'intérêt du public, mais aussi parce que l'alternance de deux styles amène une variété supplémentaire.

Et puis une bonne nouvelle pour tous ceux qui ont déjà entonné le fameux "Y a rien là, y a rien là, y a pas de problème". En effet, Maurice Paquin va l'enregistrer à la fin du mois sur disque. La direction musicale du 45 tours sera assurée par Ron Pailey; la production par Marcel Collet et Gilles Paquin. Un disque qui va être diffusé dans tout le Canada et qui devrait rencontrer un bon succès, puisque, à force de courir le pays, les deux artistes se sont faits connaître.

A tous les admirateurs du tandem Paquin-Paulin: Ils reviennent à Winnipeg durant le "Winnipeg Folk Festival", les 7, 8 et 9 juillet. Encore une bonne occasion de rire en perspective. En tout cas, on leur souhaite beaucoup d'imagination, pour qu'ils nous reviennent avec un répertoire de nouvelles chansons.

bb



Vincent Dureault, dans un sketch sur les "politichiens".

Le gala du Cercle Molière.

quelques instantanés



Les maîtres de cérémonies, Marie Jubinville et Lucien Loiselle. Plaisants.



Monique Hébert au piano, accompagne Alphonse Tétrault. Musicalement vôtre.



On n'est jamais de trop pour couper un (assez bon au demeurant) gâteau. MM. Robert Bockstael, Manuel Jarrin, Robert Steen et Armand Dureault.

télévision

Consultation-éclair et téléspectateurs

La semaine du 7 mai est dédiée aux "Moyens de Communications sociale" dont le thème est "l'Usager et les Communications sociales: attentes, droits et devoirs". Moment très propice de faire part des résultats d'un sondage "Consultation-Eclair lancé par l'Association des Téléspectateurs" portant sur la série des émissions DUPLESSIS.

Qui est cette association? Que fut cette consultation?

Actuellement une association à caractère très précis est en voie de formation: l'Association des Téléspectateurs. Le but de celle-ci est de donner une voix aux téléspectateurs pour qu'ils puissent exprimer leurs opinions, leurs besoins, leurs attentes et les préoccupations face à la télévision. En somme, selon les organisateurs, "il s'agit de créer un forum où les attentes du public se cristalliseraient avec une force suffisante pour être prises sérieusement en considération. Les programmateurs pourraient compter sur des appuis massifs dans leurs efforts d'amélioration. Dans les deux cas une collaboration plus étroite entre émetteurs et récepteurs apporteraient les améliorations désirables." Ce genre d'associations existent déjà dans plusieurs pays. Pourquoi pas chez-nous?

Comme première expérience auprès des téléspectateurs, ladite Association a organisé un sondage "Consultation-Eclair" qui a porté sur la série des sept émissions de télévision *"Duplessis"* à l'antenne de Radio-Canada au niveau national. Douze régions réparties à travers quatre provinces furent invitées à y participer: le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

"Consultation-Eclair" en ce sens que ce sondage permit de recueillir en l'espace de quelques heures le soir même de la dernière émission, les opinions de 1,378 téléspectateurs grâce à un système de chaine téléphonique pyramide.

Au Manitoba, sous la direction de l'Office des Communications sociales, six responsables avaient accepté d'établir des cellules de répondants dans les régions de Saint-Boniface, Windsor Park, Saint-Norbert, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Anne-des-Chênes et Saint-Pierre-Jolys. Au préalable l'on avait remis à chaque participant (répondant) un questionnaire portant sur ladite série.

Le soir même du 22 mars, c'est-à-dire vers 1 h 30 (23 mars) le Manitoba communiquait à Montréal ses résultats compilés provenant de cent-vingt-neuf répondants. A la suite, par courrier s'ajoutèrent neuf autres réponses. Fantastique comme expérience!

Le questionnaire portait sur le degré de satisfaction dans l'ensemble des émissions, sur ses divers aspects, enfin sur le nombre d'émissions visionnées par chacun. En résumé, tels furent les résultats des 138 répondants:

A) Sur les 138 téléspectateurs dans l'ensemble des émissions:

123 se sont dit très satisfaits ou satisfaits de la série, 15 seulement ont exprimé leur indifférence.

B) Quand au *degré* de satisfaction par rapport aux divers aspects de la série, les résultats sont les suivants:

**Aspect de divertissement:* 108 l'on trouvée "excellente", 28 "assez bien", 2 "sans opinion".

**Aspect instructif:* 106 "excellente", 22 "assez bien", 10 "sans opinion".

**Aspect technique:* 103 "excellente", 21 "assez bien", 14 "sans opinion".

**La fidélité à la réalité de l'époque:* 89 "excellente", 10 "assez bien", 40 "sans opinion". (Plusieurs Manitobains ne sont pas trop familiers à l'histoire politique du Québec de cette période.)

**Le jeu des acteurs:* 127 "excellente", 8 "assez bien", 4 "sans opinion".

C) Nombre d'émissions visionnées par les répondants, la série en comportait sept.

Emissions visionnées	Répondants
sept	36
six	15
cinq	14
quatre	10
trois	17
deux	14
une	32

Note: Une remarque intéressante; un certain nombre de répondants n'ayant pas été sensibilisés dès le début à cette série ont exprimé le désir que les émissions "Duplessis" soient reprises à l'affiche de Radio-Canada, preuve qu'elles furent appréciées même si les sujets furent mi-documentaires, mi-fictifs.

Comme participation à cette Consultation le Manitoba s'est classé au quatrième rang dans l'ensemble des douze régions. Nous tenons à remercier tous les 138 répondants ainsi que les 6 responsables: Mesdames Marie Gautron, Alma Perreault, Céline Beaudette, Yvonne Fortier; MM. Roland Couture et Raymond Bérard. Grâce à la collaboration de tous et chacun nous avons fait un premier pas qui, espérons-le, aura des suites en faveur de tous les usagers de la télévision et de l'Association des Téléspectateurs.

L'Office des Communications sociales de Saint-Boniface

Maria Prenovault, directrice.

Journée mondiale des communications sociales

À NOUS LA PAROLE

Nous arrive-t-il de trouver une émission de télévision, de radio, un film, une revue, un magazine, un article de journal intéressant, enrichissant? Sans doute. Nous arrive-t-il d'en trouver l'un ou l'autre que nous jugeons appauvrissant, voir inacceptable? Sans doute aussi!

Les jugements que nous portons ainsi proviennent de ce que nous avons des attentes à l'endroit des mass media: cinéma, radio, télévision, presse. Nous en attendons de l'information honnête, des opinions fondées, du sain divertissement, la transmission d'authentiques valeurs culturelles, sociales, religieuses. Cela, dans une présentation de qualité et adaptée aux divers publics auxquels s'adresse telle ou telle production.

Nos attentes sont légitimes. Elles sont fondées sur un droit, le droit de l'usager des communications sociales. Si l'on reconnait la légitimité de telles attentes, ne faut-il pas logiquement en déduire que nous avons le droit de les voir satisfaites par les responsables des media.

C'est un nouveau droit? Non pas. N'est-ce pas que nous d'ailleurs qui, directement ou indirectement, payons pour ce que nous présentent les mass media?

Ce qui serait peut-être nouveau, c'est que nous exercions ce droit. Que nous sachions féliciter ou protester selon les cas, dire nos attentes, nos souhaits, agir. L'achat d'une bonne revue, l'entrée au cinéma pour voir un bon film, le visionnement d'une bonne émission de télévision... sont autant de bulletins de vote pour de futures bonnes productions. Le contraire est aussi vrai; la participation à ce qui est appauvrissant engendrera des productions du même genre.

Sans doute existe-t-il des dispositions juridiques concernant les media dans notre société visant à protéger les droits des utilisateurs, au moins pour l'essentiel. Mais la protection la plus efficace et surtout l'amélioration constante des productions ne saurait venir, en définitive, que du public lui-même, du public consommateur.

Nos attentes, nos droits doivent s'exprimer.

Parce que nous voulons que ces puissants moyens de diffusion que sont les mass media contribuent véritablement à notre honnête délassement, à notre avancement personnel et à celui des nôtres.

Parce que, comme chrétiens, nous savons qu'il y a une dimension sociale de l'évangile et que cette dimension nous fait un devoir de faire tout en notre pouvoir pour que le climat social que créent en bonne partie les mass media soit imprégné des valeurs auxquelles nous croyons.

Le thème que propose le Saint-Père pour la Journée mondiale des communications de cette année est précisément: "L'USAGER DES COMMUNICATIONS SOCIALES: SES ATTENTES, SES DROITS, SES DEVOIRS".

A nous la parole!

Office des Communications sociales-nationale

NOTE: Le thème "l'USAGER DES COMMUNICATIONS SOCIALES: SES ATTENTES, SES DROITS, SES DEVOIRS" vous intéresse? Pour articles plus élaborés, consulter "Perspectives" du mois de mai, bulletin du Centre de Pastorale de Saint-Boniface; vous pouvez vous en procurer un en vous adressant au Centre de Pastorale ou téléphoner en signalant: 247-9851, poste 55.

bloc-notes

•6 MAI - AU CCFM, IL Y AURA UNE journée d'activités pour les enfants de 6 à 12 ans, notamment du bricolage, de la danse et du chant.

•6 AU 20 MAI - UNE EXPOSITON DE PEINTURE se tiendra durant cette période au Centre culturel de Sainte-Anne. Le thème en sera: "Les peintres et la peinture du Manitoba français". Le vernissage aura lieu le 6 à 20 h 30 et sera suivi d'un récital de musique classique [avec Line Gautron, Paul Freynet et Ginia Ostrowski].

•6 MAI - LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS SONT invités à participer à une journée d'activités au CCFM, de 10 h 30 à 15 h 30. On pourra notamment bricoler, danser, chanter et voir un film. Apportez votre déjeuner. Prix d'entrée: $1.

•6 ET 7 MAI - LE PIANISTE ET COMPOSITEUR torontois Lubomyr Melnyk interprétera "New Works for piano" au "Arthur Street Gallery" le 6 à 20 h et le 7 à 14 h. Prix d'entrée: $2.00.

•11 MAI - LA FAMILLE LA ROCHE DONNERA AU cinéma Jolys à Saint-Pierre-Jolys un spectacle à 20 h 30. Le prix d'entrée est de $3.00.

•DU 12 AU 20 MAI - LE CERCLE MOLIÈRE présente la dernière pièce de Roger Auger "V'LA VERMETTE". Les billets sont en vente au CM [233-8053] et à la librairie Landry [233-3407].

•12 AU 14 MAI - ATELIER DE DANSE POUR adultes à Saint-Pierre-Jolys, organisé par les Gais Manitobains. Deux professeurs sont invités du Conseil canadien des arts populaires. Les cours offerts seront la gigue avancée et intermédiaire, la danse traditionnelle et les grands quadrilles.

*L'inscription officielle se fera à l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys le vendredi 12 mai à 20 h. Retourner la fiche d'inscription qui se trouve dans ce journal **avant le 8 mai.** Pour de plus amples renseignements, téléphoner au 233-7440.*

•DU 13 AU 15 MAI - LES ÉPREUVES DU concours de musique du Canada [section Manitoba] auront lieu à 19 h au Canadian Mennonite Bible College, 600, avenue Shaftsbury à Winnipeg. L'entrée est gratuite, et le public de Saint-Boniface est cordialement invité.

C'est la sixième année que le concours se déroule au Manitoba. Le jury se compose des personnalités suivantes: les pianistes Martin Jones et Robert Weisz, le chef d'orchestre Boris Brott et la soprano Mary Morrison.

•15 MAI - LE CONCERT ANNUEL DES ORCHEStres des écoles de Winnipeg aura lieu à la salle du Centenaire à 20 h. Un programme varié de musique classique et semi-classique sera présenté par l'orchestre junior [9 à 15 ans] et l'orchestre senior [16 à 20 ans]. Les jeunes musiciens suivants de Saint-Boniface y participeront: Bertrand Jamault, Nicole Gautron, Marie-Claude Brunet, Lise Turcotte, Alain Gautron et Lise Gautron.

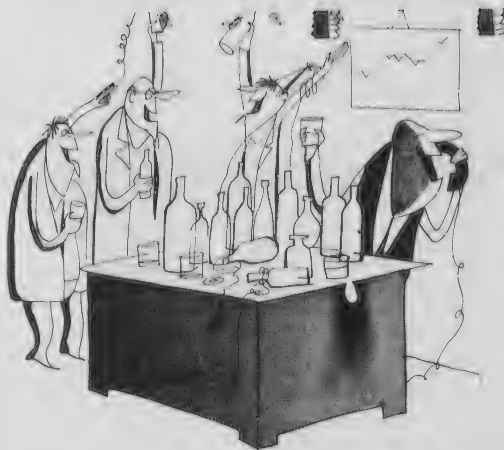
Les billets peuvent être réservés au 233-6242 ou au 233-5929, voire le soir même, à l'entrée.

humour

Quelqu'un raconte une de ces "histoires" drôles qui n'en finissent plus et dont la chute est tellement mal amenée qu'en général personne même ne sourit. Pourquoi riez-vous? demande-t-on à un invité qui s'esclaffe. Je ris toujours dans ces cas-là. Si on ne rit pas, on risque d'entendre deux fois la même histoire.

••

Un romancier se trouva placé dans un dîner à côté d'une jeune femme qui lui dit avec son plus gracieux sourire: J'ai lu votre dernier livre, mon cher maître, et j'ai même eu des discussions très intéressantes avec des personnes auxquelles il a plu.



-JE VAIS ÊTRE EN RETARD, JE SUIS PRIS DANS UN EMBOUTEILLAGE.

REMERCIEMENTS

AUX CITOYENS DE SAINT-BONIFACE

Veuillez accepter mes très sincères **remerciements** pour l'appui que vous m'avez donné lors de mon élection comme député libéral pour Saint-Boniface.

On aura sans doute besoin de votre coopération aux prochaines élections.

Très sincèrement,
R. Bockstael.

LE LANCEMENT OFFICIEL DE

MANITO

par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier
aura lieu à
la salle Dussault
289, rue Dussault,
Saint-Boniface,
le 14 mai de 14 h 30 à 16 h 30.

DÉCISION

Ottawa, le 24 avril 1978

Conformément à la décision CRTC 77-466 du 8 août 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 78-335

WINNIPEG (MANITOBA) - 770438000

Greater Winnipeg Cablevision Limited

Dans la décision CRTC 77-466, le Conseil différait la décision au sujet de l'augmentation de tarifs proposée comme suit:

Tarifs

Tarifs maximums actuels	Tarifs maximums projetés
Frais d'installation	
$15.00	$25.00
Tarif mensuel	
$ 5.50	$ 6.25

Décision: **APPROUVÉ EN PARTIE**

Dans la décision CRTC 77-466, approuvant le renouvellement de la licence de ce sytème et une modification de la distribution de KGFE, le Conseil approuvait en principe l'addition de canaux d'émissions d'origine locale qui constituaient l'essentiel du service de canaux supplémentaires projeté. A cet égard, le Conseil a indiqué qu'il "n'était pas convaincu que ces services en eux-mêmes justifient une augmentation des tarifs mensuels" et par conséquent, différait sa décision au sujet de l'augmentation des frais d'installation et du tarif mensuel, afin d'étudier la question plus en détail.

Ayant maintenant terminé son étude, le Conseil **APPROUVE** des frais d'installation maximums de $25.00. Cependant, il considère que la distribution de services supplémentaires comme les "informations d'urgence" et les "offres d'emploi" ne justifie pas une augmentation du tarif mensuel de $0.75. Par conséquent, l'augmentation du tarif mensuel de $5.50 à $6.25 est **REFUSÉE.**

En ce qui concerne la décision ayant trait à la distribution proposée d'émissions d'origine locale aux canaux 3 et 7, également différée dans la décision CRTC 77-466, le Conseil réitère ses exigences selon lesquelles le titulaire devra consulter Manitoba Telephone System (MTS) afin de déterminer la meilleure façon d'utiliser ces canaux et en informer le Conseil, qui rendra ensuite sa décision au sujet de la distribution de ces émissions.

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Sainte-Anne-des-Chênes

avec Maria Arbez 422-8237

Le 23 avril au soir avait lieu au gymnase de l'école élémentaire, une partie de cartes organisée par le club de patinage artistique. Félicitations aux organisateurs, aux participants ainsi qu'à tous ceux qui ont fait don soit de leur temps, d'argent, de pâtisseries ou de prix.

La Ligue des femmes catholiques tenait une réunion, mardi, le 2 avril à 20 h. Janette Ruest, Francyne et Gabriel Lemoine (médecin) étaient les conférenciers invités. Leur conférence s'intitulait "Les méthodes naturelles de planification des naissances."

Ce fut une présentation de qualité, le sujet présenté avec clarté, précision, délicatesse et un certain sens d'humour très approprié.

Toutes les dames présentes, jeunes et moins jeunes, étaient unanimes à dire que le sujet présenté et discuté par la suite fut des plus informatifs et intéressants.

Un gros merci aux trois conférenciers!

L'exécutif de la Ligue pour 77/78 se compose de: Thérèse Desrosiers, présidente; Constance Tougas, 1ère vice-présidente; Yvonne Champagne, 2e vice-présidente; Maria Arbez, 3e vice-présidente; Thérèse Lussier, secrétaire; Clémence Maurice, trésorière.

L'élection d'un nouvel exécutif pour 78/79 aura lieu lors d'un souper-rencontre en juin.

L'exécutif du comité de parents des classes françaises se réunissait mercredi le 26 avril. Le but de cette rencontre était l'organisation de l'assemblée annuelle des parents des élèves des classes françaises.

Elle aura lieu le vendredi 12 mai à 20 h, au gymnase de l'école élémentaire. Une assemblée à ne pas manquer!

La Broquerie

avec Jeannine Kirouac
424-5244 ou 424-5287

Le Club de fer à cheval a eu sa réunion annuelle le 19 avril. Un nouveau comité fut élu: Gilles Desorcy, président; Elzéar Vien, vice-président et Albert Laramée, secrétaire. Les activités de la ligue débuteront sous peu; l'on espère recruter plusieurs nouveaux membres.

La saison de curling est terminée. Les dernières parties régulières furent jouées le 14 février. Deux bonspiels ont été organisés au cours de l'année. Pour clôturer la saison, le comité organisa une soirée sociale le samedi 22 avril. C'est à cette occasion que les trophées furent présentés. Trois prix d'entrée furent tirés au sort et le tout se termina par un goûter. Le comité semble plus que satisfait de la coopération et la participation de tous durant la saison régulière et les bonspiels.

Les louveteaux et les guides ont fait leur cueillette de bouteilles printanière le mercredi 26 avril. Le comité protecteur et les cheftaines sont très reconnaissants envers les paroissiens pour leur générosité car le projet fut un grand succès.

Les paroissiens de La Broquerie ont eu le privilège d'assister à une retraite paroissiale prêchée par Mgr Raymond Roy de Saint-Paul, Alberta. L'assistance a prouvé que les gens ont mis tous leurs engagements de côté pour retirer autant de bienfaits spirituels que possible de ce temps fort dans la vie d'un chrétien. Mgr en a profité pour rencontrer les malades, les personnes âgées et quelques connaissances, dont des anciens élèves du Petit Séminaire de Saint-Boniface.

La Société Saint-Jean-Baptiste travaille à mettre la dernière touche au programme de la fête franco-manitobaine qui aura lieu les 23, 24 et 25 juin. Entretemps, réservez ces dates, commencez à penser à votre char allégorique et promettez-vous bien de venir vous amuser à La Broquerie durant cette fin de semaine. Les organisateurs vous attendent en grand nombre.

Lorette

Les parents des enfants entrant en maternelle en septembre 1978 sont invités à une réunion d'information le 8 mai à 20 heures à l'école Lagimodière. A cette réunion les programmes de "French Immersion", de français et d'anglais seront décrits et les attentes de chaque programme seront présentées. Ensuite, les parents seront demandés de choisir le programme que leur enfant devra suivre durant ses études scolaires.

Mercredi, le 10 mai, il y aura inscription des élèves nés en 1973. Les parents se présenteront avec leur enfant à l'heure cédulée. Il faudra aussi produire une preuve de l'âge de votre enfant, sous forme de baptistère ou de certificat de naissance.

Powerview

Cette année, le samedi 18 mars, les religieuses de Saint-Joseph célébraient le jubilée d'argent de Sr Pauline Ménard, par une messe d'action de grâce célébrée dans la chapelle du couvent par M. l'abbé Gérard Morrisette. L'homélie de M. l'abbé fut très enrichissante - soulignant les vertus de Saint-Joseph qui en firent l'homme juste, et comparant la vocation religieuse un peu semblable à celle du Saint. Le tout était fort bien agencé pour souligner, en conclusion, le 25e anniversaire de profession de soeur Pauline.

Le dîner du dimanche au couvent souligna tout spécialement ce jubilé d'argent: une courte adresse à notre jubilaire et la présentation de cadeaux-souvenirs marquèrent cet événement heureux. Les décors du réfectoire reflétaient la joie de toutes les compagnes, qui dans un chant approprié, exprimaient leurs voeux et félicitations à soeur Pauline.

Pour clôturer cette journée mémorable, toutes les soeurs se rendaient à la chapelle durant l'après-midi pour une Célébration de la Parole adaptée à la circonstance. Puis à 17 h 30, toutes se trouvaient réunies autour de la table commune pour le souper, en cette fête d'amitié fraternelle.

Mme Claire Sherstone, accompagnée de son fils Robert, sa fille Judith et plusieurs autres membres de sa famille, se rendait à Rome pour assister à l'ordination sacerdotale de son fils, Ernest, le 25 mars. Elle apportait à Ernest des souvenirs et la promesse de prières à ses intentions, de la part des paroissiens de Notre-Dame-du-Laus.

Ils eurent l'occasion de visiter un bon nombre des endroits importants et intéressants de Rome et des alentours. Avec les nouveaux prêtres ils eurent une audience avec le Pape. Tous ont joui de leur voyage et sont revenus espérant qu'Ernest sera envoyé à Boston, aux Etats-Unis, pour ainsi être plus près de sa famille.

Le 9 avril, à l'assemblée annuelle et le 10e anniversaire de la Société franco-manitobaine, Powerview et Saint-Georges étaient représentés par une trentaine de personnes. Plusieurs y assistaient pour la première fois. Nous les reverrons probablement l'année prochaine avec d'autres nouveaux --- il est toujours permis d'espérer!

Mme Armand Désilets

Saint-Boniface

Marc Rowan, âgé de 18 ans, avait subi plusieurs blessures au dos, lors du Festival du Voyageur qui s'est tenu au mois de février, lorsque son monument de glace, haut de 12 pieds, s'était écroulé sans aucune raison apparente. Heureusement, contrairement à l'avis des médecins, Marc se porte déjà assez bien et peut marcher convenablement. Ses 14 fractures au dos ont été immobilisées dans le plâtre pendant près de deux mois. Maintenant, grâce à un corset orthopédique, il peut circuler comme bon lui semble, mais toujours avec précaution. Le fait le plus surprenant, c'est que les médecins s'étaient tous mis d'accord pour dire que les chances de voir marcher le jeune homme un jour, étaient très minimes.

D'autre part, une collecte de fonds, organisée par la Caisse populaire du Précieux-Sang, servira à venir en aide à Marc et à sa famille. Les membres peuvent faire un dépôt directement à la Caisse, tandis que les autres personnes intéressées peuvent faire parvenir un chèque, en personne ou par la poste: Au compte "Trust" de Marc Rowan, a s Caisse populaire du Précieux-Sang, 159, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T3.



Le 22 avril, le conseiller municipal, M. Robert Bockstael et Mgr Maurice Baudoux ont présidé à l'ouverture officielle de la "Laverie-Saint-Boniface".

M. Bockstael a félicité les propriétaires (Réal, Jacques et Maurice Sabourin) de l'initiative qu'ils ont prise en mettant sur pied une nouvelle laverie. Mgr Baudoux, pour sa part, a béni les nouveaux locaux et a souhaité le plus grand succès aux propriétaires. La laverie est située au 543 de la rue Langevin, à l'angle de l'avenue de la Cathédrale.

activités sociales

LE PERSONNEL ET LES ÉTUDIANTS DE l'Institut collégial Louis Riel désirent inviter leurs parents et amis à un thé printanier. Ce thé ainsi qu'une vente de pâtisseries, aura lieu au gymnase de l'école mercredi, le 10 mai 1978, de 14 h à 16 h, et de 19 h à 21 h. Des sélections musicales seront au programme.

Les billets au prix de 50 c, sont vendus par les étudiants mais pourront aussi être obtenus à la porte.

LE "AGE AND OPPORTUNITY CENTRE, Inc." met à la disposition des gens du troisième âge, des renseignements sur des sujets tels que les programmes éducationnels et de loisirs, les services d'orientation et de droit légal, les lieux de rencontre et les services sociaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, composer le numéro 947-1276.

LE "AGE AND OPPORTUNITY CENTRE, Inc.", de concert avec la "Manitoba Motor League Travel" offrira, du 22 août au 12 septembre, un voyage organisé d'une durée de trois semaines, à Londres et en Scandinavie. Les voyageurs séjourneront à Londres durant 5 jours, pour ensuite faire une tournée de 16 jours au Danemark, en Norvège et en Suède. Le coût du voyage est de $1,816 par personne, basé sur le double partage, et le prix du supplément simple est de $190. Un voyage aller-retour de trois semaines en Grande-Bretagne est aussi prévu pour le 12 septembre. Le programme comprend une semaine à Londres ainsi que des excursions et une tournée de deux semaines en Angleterre, au pays de Galles et en Ecosse. Ce voyage organisé coûte $1,587 par personne, basé sur le double partage. Les déjeuners à Londres ainsi que les déjeuners et les soupers en tournée, sont compris dans le coût. Pour obtenir de plus amples renseignements, entrer en communication avec Mme Bettie Boyko, au numéro 947-1276. Le nombre de places est limité.

UN GROUPE DE PERSONNES DU troisième âge a été formé dans le but d'entreprendre un projet de construction, à but non lucratif: un immeuble d'appartements dans la région de Fort Garry. Si vous êtes intéressé à vous joindre au groupe, entrez en communication avec Barb, de 9 h à 17 h durant la semaine, au numéro 944-7000; ou le samedi, de 9 h à 17 h. avec A. Gill au numéro 257-1556.

LE "MAIN STREET SENIOR CENTRE" tiendra un thé-bazar le jeudi 11 mai, de 13 h 30 à 16 h, au 817, rue Main. Il est préférable d'utiliser l'entrée de l'avenue Jarvis. Plusieurs activités sont prévues pour la journée.

SOYEZ DANS LE VENT EN VOUS JOIGNANT au club participaction pour les gens retraités. Le Club vous donne la chance de faire de la natation ou de vous détendre dans le sauna, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi, au Y de Saint-Vital situé au 5 de l'avenue Fermor. Devenez membre du Club entre le 1er et le 26 mai pour seulement que $4.

Le programme d'été débutera le 5 juin pour se terminer le 30 août. Pour la somme de $12 vous pourrez participer aux activités, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 10 h 15 à 12 h 15. Pour vous renseigner davantage ou pour vous inscrire, composer le numéro 233-3476.

Direction biblique

avec le pasteur Ken Seburn

QUELLE SERA LA FIN DE NOTRE PLANÈTE?

Puisque nous vivons à l'ère nucléaire, il nous est tout naturel d'envisager le sort de cette planète en termes de la destruction par le feu. Mais la Bible, bien qu'écrite avant l'invention de la bombe nucléaire, nous présente le même tableau. Dans Pierre 3:10-14 (Bible de Jérusalem): "Il viendra, le Jour du Seigneur, comme un voleur; en ce jour, les cieux se dissiperont avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, la terre avec les oeuvres qu'elle renferme sera consumée."

Mais, remarquons bien que Pierre n'est pas tout à fait pessimiste, car il ajoute: "Puisque toutes ces choses se dissolvent ainsi, quels ne devez-vous pas être par une sainte conduite et par les prières, attendant et hâtant l'avènement du Jour de Dieu . . (mais) ce sont de nouveaux cieux et une nouvelle terre que nous attendons selon sa promesse, où la justice habitera."

Selon la Bible, c'est la corruption qui est dans le monde par la convoitise qui nous précipite vers la perdition, mais ceux qui se confient à Jésus-Christ sont arrachés de ce monde périssable par la foi. Etes-vous, cher lecteur, parmi ceux qui attendent une nouvelle terre? Moi, je le suis, car je sais que Jésus est souverain et que toutes choses sont sous son contrôle. Jésus est Seigneur et nous qui croyons en Lui, sommes les citoyens d'un nouveau monde où la justice habitera.

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE
À DIRECTION, CASE 142
SAINT-BONIFACE, R2H 3B4

M. YVES LORD: président de la Fondation du logement coopératif du Canada.



M. Yves Lord, natif de La Broquerie, a été élu président de la Fondation du logement coopératif du Canada (Co-operative Housing Foundation of Canada), lors de l'assemblée annuelle qui s'est tenue à Edmonton le 16 avril 1978.

M. Lord, membre du Village' Canadien (Saint-Vital) depuis quatre ans, a souligné que: "Cette année, la Fondation tentera de susciter une plus grande participation de la part des coopératives de logements du Québec, dans le but de former une organisation sur le plan national."

La Fondation, dont la maison mère se trouve à Ottawa, se veut être le coordonnateur et le porte-parole des 140 coopératives de logement du pays.

nécrologie

CORRECTION

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans la nécrologie de Mme Amazélie GIRARD (née PARÉ). Nous republions donc le paragraphe en question.

Elle laisse dans le deuil six fils, Noël (et Cécile), Carmel (et Jeanne), Léger (et Odile), tous de Elie, Grégoire (et Rosa) de Duncan, C.B., Charles (et Raymonde) de Saint-Boniface, Joseph de Calgary; trois filles, Clémentine (Mme David Trottier) de Plant City, Floride, Claire (Mme Roland Allard) d'Elie, Béatrice (Mme Raynald Lavack) de Saint-Norbert, une bru Rose Girard (Mme Léopold Girard) d'Elie; sept soeurs, Mme Maria Roy, Mlle Philomène Paré, Mme Gérardine Roy, Mme Cécile Arsenault, Mme Alphonsine Girard, Mme Blanche-Aimée Bilodeau, Mlle Suzanne Paré, toutes de la province de Québec; quatre frères, Louis-Philippe Paré, Charles-Emile Paré, Alphonse Paré, tous de la province de Québec, Jean-Baptiste Paré des Etats-Unis; 52 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants...

Mme Rachel VIEVILLE (née CURTAZ)

A l'hôpital général de Saint-Boniface, le 27 avril 1978, est décédée paisiblement, à l'âge de 79 ans, Mme Rachel Vieville de la Villa Youville Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba.

La récitation des prières au salon funéraire Coutu, fut suivie de la messe des funérailles célébrée le 29 avril par le père H. Gendron en l'église de Sainte-Anne-des-Chênes.

L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de Richer, Manitoba. Mme Vieville fut précédée dans la tombe par son mari, Théodore Marius Vieville en 1968.

Elle laisse dans le deuil trois fils, Fortunat et bru Léontine de Saint-Boniface, Gérard (Jim) de Richer, Fernand (marie-Reine) de Steinbach; cinq filles, Alice (Marc) Trudeau de Kane, Manitoba, Audrey (Dan) MacKay de Winnipeg, Delice (Del) Militaire de Winnipeg, Lorraine Crane de Victoria, C.-B., Angèle (Steve) Dykeman de Toronto; ainsi que trente-huit petits-enfants; vingt-deux arrière-petits-enfants; et deux frères, Jean et Rosaire de Richer, Manitoba.

Le salon funéraire Coutu était chargé des arrangements.

John Lucenko

Au Health Sciences Centre, le 26 avril 1978, est décédé M. John Lucenko, âgé de 70 ans, du 145 de la rue Powers.

La récitation des prières au salon funéraire Coutu, fut suivi du service funéraire samedi, le 29 avril, célébré par le frère M.E. Kolenich. L'inhumation se fit au cimetière de Cooks Creek.

K. Lucenko est né en Ukraine de l'Ouest et a vécu au Canada ses dernières 56 années. Il fut pendant 15 ans employé par le département des Parcs et Loisirs de la ville de Winnipeg et prit sa retraite en 1961.

M. Lucenko laisse dans le deuil son frère Michael de Winnipeg et sa soeur, Mme Mary Kosheluk de Transcona, ainsi que ses neveux et nièces. Il fut précédé dans la tombe par ses parents et une soeur, Mme Maggie Krykewich.

M. Ernest O. MÉNARD

Après une longue maladie endurée avec patience et résignation, le 11 avril 1978 s'éteignait doucement à l'hôpital de Saint-Claude, M. Ernest Ménard, âgé de 79 ans. M. Ménard était célibataire, né à Fannystelle où il demeura toute sa vie.

Il laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Marguerite Lavigne, Mlles Madeleine et Suzanne Ménard, toutes de Winnipeg; trois frères, Jean et Louis de Fannystelle et Gabriel de McCreary, Man.; aussi plusieurs nièces et neveux.

Il fut précédé dans la tombe par ses parents, Georges et Augusta Ménard; trois soeurs, Antoinette Lavigne, Marie et Elizabeth Godin; ainsi que trois frères Joseph, Emile et Henri.

Les prières furent récitées le jeudi soir au salon funéraire Desjardins et la messe des funérailles fut célébrée à 11 h le 14 avril en l'église de Fannystelle par M. l'abbé Rosaire Lambert, curé de la paroisse, aidé de MM. les curés Pierre Gagné et Florent Labonté; aussi père Roland Prescott Père Blanc. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial, suivi d'un délicieux goûté servi dans l'auditorium de l'école par les dames de la paroisse.

REMERCIEMENTS

Les familles Ménard désirent remercier les bons prêtres pour leur aide, tous les parents et amis de leur témoignages de sympathie, les offrandes de messe et pour avoir assité aux prières et aux funérailles.

Merci aussi à tout le personnel de l'hôpital de Saint-Claude pour les bons soins apportés à notre cher disparu.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ANTOINE JOSEPH SALTEL, du village de Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boul. Provencher, casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er juin, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois d'avril, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

LA VÉRITÉ

Car le royaume de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par le Saint-Esprit. (Romains 14, v. 17).

La Page de Bicolo ...



Oh! que j'aime le beau mois de mai!
J'ai sorti ma bicyclette.
Quel plaisir!

Bicolo

Au printemps les oiseaux reviennent chez-nous. **Colorie celui-ci devant sa maison.**



COURRIER

Cher Bicolo,

Bonjour! Ça va bien à Saint-Pierre-Jolys? Je veux te remercier pour le beau livre "Imok, le petit esquimau" et la plume qui dit: "Club de Bicolo".

C'est ton amie,

Joëlle Guillou,
47, Brébeuf, Saint-Boniface

Cher Bicolo,

Merci pour le beau disque et pour la belle page dans La Liberté.

Ton amie,

Danielle Dupasquier,
Saint-Boniface

Perpignan, France

Cher Bicolo,

Je vous remercie bien pour le poème imprimé dans la page de Bicolo et le beau livre.

J'habite à Perpignan, dernière ville française à la frontière de l'Espagne. Ici on parle le catalan qui n'est pas une langue officielle, mais en usage.

Je vais en classe près de chez moi, je suis au cours moyen, première année. J'ai 9 ans et je suis bon élève.

Nous vivons seuls maman et moi; papa est mort quand j'avais 5 ans; pas de petits frères ou petites soeurs.

Nous recevons le journal LA LIBERTÉ parce que nous connaissons bien le Manitoba, où nous sommes allés en vacances il y a deux ans. Maman espère pouvoir y aller vivre très bientôt avec moi, et Saint-Pierre-Jolys nous paraît bien joli.

J'aime bien lire la page de jeux, Bicolo, et vous envoie une histoire de mon pays. Merci et à bientôt.

Philippe Picoux.

N.B. Merci Philippe pour ta belle lettre et pour l'histoire de Pâques. Puisqu'elle vient d'arriver, je vais la garder pour l'an prochain.

Bicolo



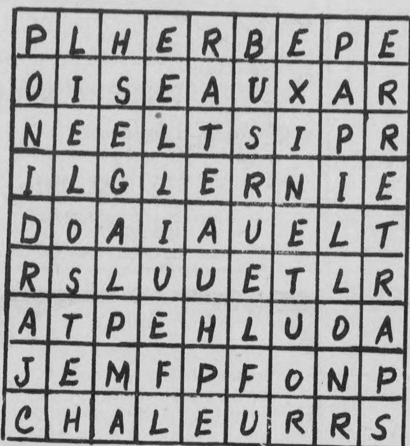
Voici le nid que maman oiseau a construit. **Dessine ce que tu voudrais voir dans le nid; des oeufs, des oisillons?**



MOT MYSTÈRE

- 9 lettres - "IL EST DE RETOUR!"

Oiseaux - chaleur - papillon - fleurs - plage - rateau - herbe - route - feuille - jardin - soleil - parterre





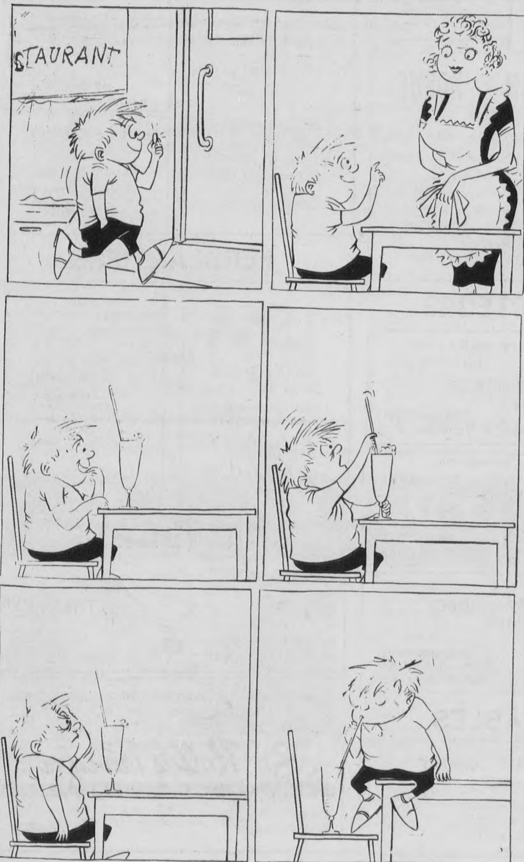








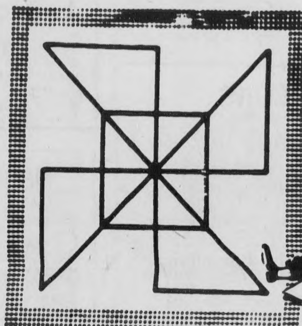
ROFFE



JASPER, **L'OURS PRUDENT**



Ne prends jamais de médicaments, sans en parler à tes parents, même si tu as bien mal aux dents!



Cette figure peut être tracée d'un seul trait de crayon, sans repasser deux fois sur la même ligne sans croiser d'autres lignes. PEUX-TU Y ARRIVER? Sers-toi d'un crayon rouge.

MEMBRE GAGNANT
No 4368 - Rachelle Guénette, Saint-Lazare, Manitoba



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as quà découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Grade: ....



Réponse:

MOT MYSTÈRE

Printemps

à vendre

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - En face de l'hôpital. Maison de 2 étages complètement meublée et louée. Revenu mensuel: $700.00. Composer 247-6902.
48-132-JNO

LOT À VENDRE - Laurentia Beach - 105 pieds de large sur Lac Manitoba - 55 milles de Winnipeg sur la route No 6 - $12,500.00 - Composer 247-4216.
4-168-6 C

À VENDRE - Maison en bonne condition - un étage - deux chambres à coucher - devra être déplacée - Composer 668-4363 ou 256-8443 - demandez Germaine.
5-170-6 C

À VENDRE - Un cheval âgé de huit ans de couleur "Buckskin". Cheval hongre (rendu impropre à la reproduction) de hauteur moyenne. Prix à négocier. Composez le numéro 247-4823 de 9 h à 16 h du lundi au vendredi; et le numéro 256-8439 en soirée et en fin de semaine.
5-175-JNO

VENTE PRIVÉE - Saint-Boniface - rue Saint-Jean-Baptiste - maison 3 chambres à coucher - salon - salle à manger - tapis mur-à-mur - 2 salles de bains - sous-sol à la grandeur - garage - près école, autobus - $45,900. - composer 247-5928.
4-169-JNO

À VENDRE - MAGASIN GÉNÉRAL - épicerie, viande, denrées alimentaires, quincaillerie, nouveautés et autres articles attrayants. Bâtiment 70' x 27' - Entrepôt 70' x 20'. Chambre froide et équipement complet. On demande $25,000 plus stock. Raison: retraite. S'adresser à Verley Bros., Laurier, Man. Tél.: 447-2467.
3-153-JNO

À VENDRE - Maison mobile de 14' x 75'. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes. Avec ou sans ameublement. Sur 3 lots en coin. Garage 12' x 40' et serre compris. Titre clair. Aussi, un "Ski Whiz" démarreur électrique. Appelez M. ou Mme Paul Yarjau, 248-2073, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.
4-157-10 C

divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

à louer

À LOUER - Bungalow meublé, 1 chambre à coucher, salle de bains avec douche, salon, cuisine et petite salle à manger. Libre immédiatement. Composer 878-2201 Lorette.
2-147-JNO

À LOUER - Appartement - Une chambre à coucher - Balcon - grand salon - salle à manger - cuisine - draperies - tapis - libre 1er juin - $194. par mois - composer 256-6623 ou 253-1172.
5-172-6 C

À LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

À LOUER - Maison mobile de 3 chambres à coucher située à Lorette, comprend cuisinière, réfrigérateur, machine à laver et sécheuse. Libre 1er juin. Composer 1-878-3627 après 6 heures.
4-167-6 C

À LOUER - Appartement à sous-louer - Roslyn Road - Winnipeg - meublé - une chambre à coucher - salon - cuisinette - stationnement - libre 1er juillet - composer 475-1595.
5-171-6 C

À LOUER - Dans duplex - Appartement de 3 chambres à coucher, salon et cuisine. Salle de bains et entrée privées. Garage. Près des écoles et de la cathédrale. Composer 247-9221.
4-165-5 C

À LOUER - 431, rue Langevin - Maison de 2 chambres à coucher, salon, grande cuisine, sous-sol. Place de stationnement. Près des écoles et de la cathédrale. Composer 247-9221.
4-164-5 C

À LOUER - RUE KITSON - Près hôpital - Pièce à l'avant, meublée. Pour personne tranquille. Libre le 1er mai. Composer 775-1439 après 19 heures.
4-162-JNO

À LOUER - PRÉCIEUX-SANG - Appartement de 4 pièces. Libre le 1er mai. Composer 233-6697 ou 334-3613.
2-146-JNO

À LOUER À JEUNE FILLE - Grande pièce meublée - Facilités pour faire la cuisine. Libre immédiatement. Composer 233-4345 après 4 heures.
3-151-JNO

La Division scolaire La Montagne No 28

Notre-Dame élémentaire:
1- première année

École Richard:
1- mi-temps, maternelle
1- mi-temps, quatrième année
1- quatrième et cinquième années combinées

École Swan Lake:
1- ¼ temps, maternelle

École Saint-Léon:
1- première et deuxième années combinées
1- .4 ressources

Édifices scolaires de Saint-Claude:
1- musique, maternelle à neuvième année

S'il vous plait adressez toute réponse au:
Directeur général
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 ou rés.: 1-744-2083

"Rug Doctor"
Confiez à des gens qui s'y connaissent le soin de vos tapis, divans, etc...vous serez assurés d'un travail efficace. *L'évaluation est gratuite.*
Tel.: 247-3257

Au service des institutions depuis 1960
La procure générale des institutions inc.
624, avenue Taché, Saint-Boniface
247-8931
Germain Champagne, gérant

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

AGENCE D'ASSURANCES
FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole, Georges
247-8434 — 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A
201-185 boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

CHIROPRACTEURS

Mardi et jeudi 16 h à 20h; samedi 9 h à midi.
Rendez-vous — Tél.: 878-3554
CENTRE CHIROPRACTIQUE
Rue Dawson — LORETTE
Lorette, Manitoba
R0A 0Y0
Chiropracteur:
Roland-E. Bohémier, D.C.

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropracteurs:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTEURS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

COMPTABLES

FOREST — GUENETTE — CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S  **TRANSFER**
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5839

LA LIBERTÉ

*LA LIBERTÉ cherche les services à temps partiel d'un **opérateur** ou d'une **opératrice** de machines à composer de type Compuwriter II et IBM.*

*QUALIFICATIONS ESSENTIELLES: Doit être **bon[ne] en français** écrit et **excellent[e] à la dactylographie.***

SALAIRE: à négocier.

Adresser curriculum vitae à:
LA LIBERTÉ CP 96, Saint-Boniface R2H 3B4

LA CAISSE POPULAIRE DU PARC WINDSOR

DEMANDE

UN(E) COMMIS COMPTABLE

Qualifications requises:
- doit être bilingue
- doit avoir de l'expérience dans un institut financier.

Salaire:
- négociable d'après le système de compensation des caisses.

S'il vous plaît, vous adresser à:
François Tétrault, gérant
256-6740.



La Centrale des caisses populaires du Manitoba

RECHERCHE UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Qualifications:
- Doit bien connaître le milieu franco-manitobain
- expérience administrative et en relations publiques
- capacité d'établir des structures et des programmes et de travailler en équipe
- doit être bilingue et prêt à travailler en français

Salaire:
A négocier, selon l'expérience et les qualifications, jusqu'à concurrence de $40,000. par année.

Entrée en fonction: fin juin 1978

Faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 10 mai 1978, au président:

Me Renald Guay
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0T4



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

SAINT-VITAL $77,900
1530 pieds carrés de demeure luxueuse. Avec salle de bains de 3 pièces donnant sur la chambre à coucher principale, salon et salle à manger en forme de L, salle familiale encaissée avec foyer ouvert et portes donnant sur le patio, garage pour 2 voitures, lot de 50' x 207. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

SOUTHDALE PROMENADE VERMILLION
Bungalow de plus de 1200 pieds carrés, avec 3 chambres à coucher, 3 plomberies, sous-sol fini, salon et salle à manger en forme de L, draperies faites sur commande, garage pour 2 voitures. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

À SAINT-VITAL
DEMEURES DE LUXE À PRIX MODIQUES
Maisons mobiles de 2 et 3 chambres à coucher, de 720 à pus de 1000 pieds carrés. Il y en a de partiellement ou complètement meublées et avec air climatisé. D'autres ont des ailes et des porches chauffés. Le parc présente de bonnes commodités de loisirs, telles qu'une piscine, un terrain de tennis et un sauna. Prix: de $14,000 à $23,000. Agissez dès maintenant et commencez de vivre à nouveau. Renseignements: Raymond Lavigne, 233-7963, 24 heures sur 24.

SAINT-NORBERT MAISON DE 14 ANS
2 étages, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 plomberies, nouvelles fenêtres, auvents, garage attenant, cour arrière clôturée avec patio. Maison de famille idéale, près des écoles (tous les niveaux) et de toutes les commodités. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

MEADOWOOD $38,500 DOIT ÊTRE VENDUE
Côte à côte, vieille de 4 ans, avec 3 chambres à coucher. Allez faire un tour au 76, Ashworth, examinez bien comme il faut et appelez Raymond Lavigne au 233-7963, 24 heures sur 24.

SAINT-BONIFACE RUE HILL
Bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur, grand salon, garage. Situé près de l'église et l'école Holy Cross. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-BONIFACE
De bonnes affaires pour une famille: combinaison restaurant et service de fourniture de crème glacée. L'entreprise est bien installée et opère 5 jours par semaine durant les heures d'affaires seulement. Faites vite! C'est une occasion magnifique à $32,000. Appelez Raymond Lavigne au 233-7963, 24 heures sur 24.

LA BROQUERIE ON DEMANDE $12,000
Maison de 1½ étage sur lot de 75' x 200'. Garage et taxes basses. Les offres sont reçues. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

SAINT-JEAN-BAPTISTE, MAN.
Occasion d'affaires. Négociant en moto-neiges, soudure et fabrication. Situé rue principale. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

NORWOOD - Maison de 3 chambres à coucher, en très bon état. Sous-sol complet. Grand lot avec garage. Appelez R. Lejeune, 256-8793.

AV. BRAEMAR
4 CHAMBRES A COUCHER
$44,900
Cuisine moderne avec lave-vaisselle - salle familiale - 2 salles de bains - Garage - Raison de vente: mutation. Léo Grouette, 257-2363.

PARC NIAKWA - Bungalow de 3 chambres à coucher. Salle de séjour au sous-sol. 2 salles de bains. Grand lot. Appelez R. Lejeune, 256-8793.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE
4 CHAMBRES A COUCHER
$27,900
Possession immédiate de cette grande maison de famille près de toutes les commodités - Taxes basses - Garage. Léo Grouette, 257-2363.

BOUCHARD REALTY



433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



$42,500
SAINT-PIERRE -Venez voir ce joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, lave-vaisselle encastré. Sous-sol à la grandeur.



SAINT-PIERRE
Joli bungalow de 1,050 pieds carrés, 3 chambres à coucher, nouvellement décoré - tapis mur à mur - grande cuisine - sous-sol à la grandeur - Près des écoles, aréna, etc.



SAINT-PIERRE - Hâtez-vous si vous désirez acheter cette maison. Seulement $38,500 pour ce bungalow de 7 ans, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière avec hotte (exhaust fan) et draperies. Taxes en 1977, seulement de $395.38. Lot immense.

SAINT-PIERRE - Premier arrivé premier servi. "Bric à Brac New & Used Furniture Store". Peut être vendu avec ou sans stock. Y compris un joli appartement spacieux de 3 chambres à coucher avec réfrigérateur et cuisinière. Le tout au prix de $39,900.

SAINT-PIERRE - Prix réduit à $59,900 - Au centre du village. Propriété commerciale de 125' x 300'. Idéale pour tous genres de bureaux, magasins, ateliers, etc.



$48,000
SAINT-MALO - Voici ce qu'on vous offre! Bungalow de 1,300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salle à manger, draperies, tapis mur à mur. Sur grand lot de 145' x 165'.

SAINT-MALO - $22,000 - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

SAINT-PIERRE-JOLYS- 160 acres en culture avec grainerie en métal. A 2 milles au sud du village.

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo. $59,900.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



SAINT-VITAL - Maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, grande salle familiale avec foyer ouvert, portes de patio. Garage double avec portes électriques. Cour complètement clôturée. En très bon état et très propre.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.

NORWOOD - Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher avec petite salle à manger. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. En très bon état.

RUE KITSON $64,500
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double



PARC WINDSOR - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. $52,000.

RUE KITSON $39,500
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

PRIX REDUITS - FERME A 68 MILLES DE WINNIPEG, près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.



DANIS REALTY LTD.

Tél.: 257-2570 125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



NOUVEAU SUR LE MARCHÉ
Enfin! Voici un lot de 64' x 125' avec des arbres - en plus du garage et de la clôture. Jolie maison de 2 chambres à coucher au rez-de-chaussée et deux autres en haut - sous-sol à la grandeur, avec salle de séjour - située rue Saint-Thomas - près de l'angle de Sainte-Anne et Fermor. Appelez Francine Tétrault, rés.: 257-4350 ou Danis Realty, 257-2570.

RUE DUMOULIN
Bonne maison - 1½ étage - 3 chambres à coucher - Appelez Fernand Desautels, rés.: 453-4131; Jim Stoll, rés.: 783-5232; ou Danis Realty, 257-2570.

RUE D'ESCHAMBAULT - Bonne maison de 4 chambres à coucher près des écoles. Appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207; Claude Fréchette, rés.: 257-3062; ou Danis Realty, 257-2570.

SAINT-VITAL - Joli bungalow de 3 chambres à coucher, avec garage. Rue Clayton. Appelez Myrna Hill, rés.: 257-1695 ou Danis Realty, 257-2570.

AIR CLIMATISÉ - Passez un été frais, rue Knightbridge - Bungalow (c. à c.) de 5 ans - 3 chambres à coucher - sous-sol à la grandeur - Prix: $39,500. Appelez Claude Fréchette, rés.: 257-1695 ou Danis Realty, 257-2570.

LE PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL À L'EMPLOI EST EN MARCHE!

Profitez du Programme pour stimuler vos affaires dès maintenant.

Le Programme fédéral de crédit d'impôt à l'emploi a pour but de stimuler notre économie en subventionnant la création d'emplois. La plupart des entreprises canadiennes imposables peuvent en profiter si elles observent les règlements régissant la bonne marche du programme.



Comment fonctionne le programme?

Le gouvernement fédéral accorde des crédits d'impôt à toute entreprise participante qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions de ce programme.

Ces crédits correspondent à un montant de $1.50 à $2.00 l'heure par nouvel emploi selon la région, pour un maximum de neuf mois. Ces crédits d'impôt fédéral sont imposables et non remboursables; la partie non utilisée dans l'année peut être reportée sur une période allant jusqu'à 5 ans.

Qui peut en bénéficier?

Ce programme fédéral est offert à la quasi-totalité des entreprises ayant au moins un an d'existence.

Nouveaux emplois

Les nouveaux emplois devront avoir une durée d'au moins trois mois. Ils seront accordés à des personnes qui étaient sans emploi depuis au moins huit semaines et inscrites au Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

Si vous n'avez pas reçu la brochure explicative au sujet du programme, obtenez-la au Centre de Main-d'oeuvre du Canada ou au Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.

GUIDE RELATIF AU PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI



Participez immédiatement au Programme! Bénéficiez de ses avantages!

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Bud Cullen, Ministre — Bud Cullen, Minister